

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

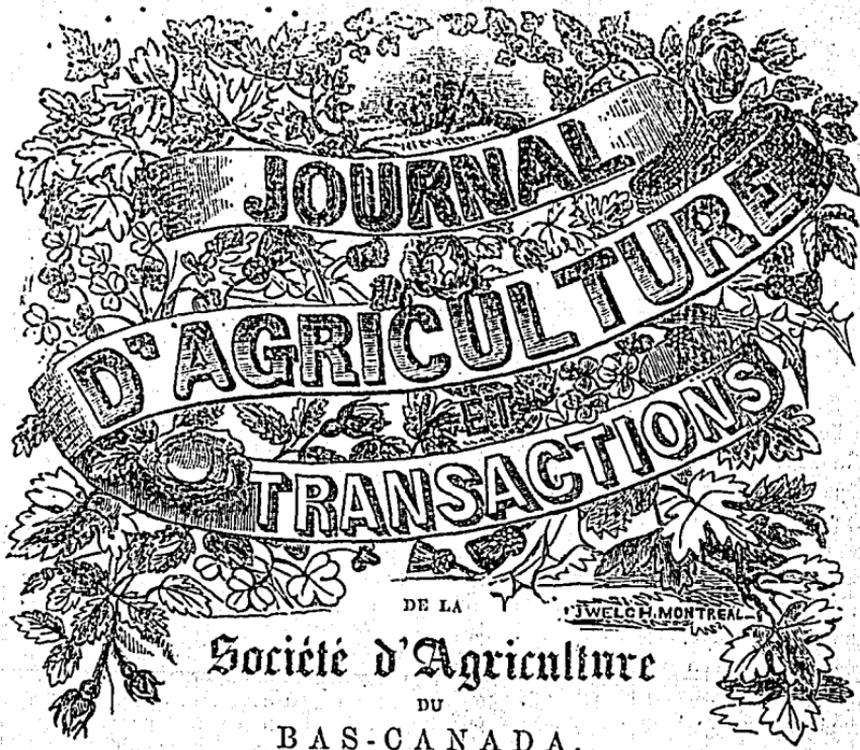
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. 4. MONTREAL, FÉVRIER, 1851. No. 2.

**AVANTAGES DES CHEMINS DE FER ET DES CANAUX.**

Il n'y a pas à douter que les eaux navigables, les canaux et les chemins de fer ne soient d'un grand avantage pour ce vaste pays. C'est par leur moyen que le pays peut être ouvert, et que ses ressources peuvent se développer et devenir profitables à ses habitants. Ces moyens de communication pourraient ne pas produire d'abord un grand dividende annuel, mais ce n'est que par leur moyen que le pays peut s'établir, et que le produit de l'industrie de l'habitant peut devenir de valeur. Nous avons devant nous un bon exemple dans le résultat de la construction du canal de l'Erié, dans les États voisins. Ce canal a procuré des avantages presque incalculables à la contrée par laquelle il passe, dans une distance de 500 milles. Les avantages que procurent nos canaux commencent à se manifester, et prouveront la

sagesse et la prévoyance de ceux qui en ont projeté ou favorisé la construction. Si l'Amérique Britannique avait seulement un grand chemin de fer, depuis Halifax jusqu'à Québec, nous pourrions être fiers de notre position et de notre liaison avec l'empire britannique. Par là serait complétée la grande ligne de communication entre la Grande-Bretagne et le centre de cette partie précieuse de l'empire britannique; et avec nos moyens de communiquer par eau jusqu'à la partie la plus occidentale du Haut-Canada, nous n'aurions aucun sujet d'être honteux de notre position et du degré de notre progrès, tous voisins que nous sommes du peuple proverbiallement progressif des États-Unis. Il n'y a nullement à douter que si les habitants de l'Union Américaine avaient à construire un chemin de fer d'autant d'importance et d'étendue que celui qui joindrait Halifax et Québec, ils ne trou-

vassent aisément le moyen de le faire. Pourquoi y trouverions-nous de la difficulté? La construction judicieuse d'un chemin de fer nous serait aussi avantageuse qu'elle pourrait l'être à tout autre peuple. Quoiqu'on puisse penser des avantages que retireraient de la construction du chemin en question, les habitans des Iles Britanniques, d'un côté, et ceux de l'Amérique Britannique, de l'autre, on ne peut douter que les avantages ne fussent parfaitement réciproques. Des moyens faciles et sûrs de communication entre la Grande-Bretagne et l'Amérique Britannique ne pourraient manquer de procurer de grands avantages à l'une et à l'autre, et la prospérité générale de l'Amérique Britannique doit accroître la prospérité de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Le temps prouverait, nous n'en doutons pas, que le chemin en question procurerait à la Grande-Bretagne et à l'Amérique Britannique tous les avantages qu'il est raisonnable d'en attendre, et nous nous flattons de vivre assez longtems pour voir ce grand ouvrage national en voie de construction, avec l'aide du gouvernement britannique.

#### RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL SUR L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jeu- , 8 août, 1850.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada, des moyens de l'améliorer et de faciliter l'établissement des terres incultes, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre comité remarque que les moyens qui lui ont été offerts, dans l'accomplissement de la première partie de sa tâche, se sont trouvés limités par l'absence de toutes statistiques récentes, et qu'il s'est appuyé sur l'opinion des personnes qu'il s'est associées dans son travail, et dont les lettres sont annexées à ce rapport, documents sur lesquels votre comité attire particulièrement l'attention de votre honorable chambre.

Votre comité a porté au sujet qui lui a été soumis toute l'attention que son impor-

tance mérite, et dans l'accomplissement de son travail, il n'a pas oublié un instant que, de toutes les richesses naturelles d'un peuple, la terre est la première, et que de toutes les industries, celle qui a pour but la culture du sol est la plus digne d'occuper les économistes et les législateurs.

Votre comité remarque avec une joie qui sera partagée par votre honorable chambre et par le pays, que les études qu'il a été obligé de faire l'ont mis à même de pouvoir affirmer que l'agriculture a fait beaucoup de progrès depuis un certain nombre d'années, et que toutes les classes de la société, surtout la classe instruite, ont tourné leurs regards vers l'importante science de l'agriculture. Le temps n'est plus où la jeunesse instruite se contentait d'admirer les nobles exemples des grands hommes des différents âges qui se sont occupés des champs, et se bornait à cette stérile admiration; l'élan est donné, l'apathie passée; encore un effort et la chose ira d'elle-même, de ce mouvement que donne à la pensée et à l'action de l'homme le mouvement qui a précédé.

Il y a peu d'années, votre comité eût été embarrassé de trouver un nombre suffisant de personnes pour l'aider dans ses recherches; aujourd'hui votre comité, en consultant les organes de la presse, a senti un autre embarras, celui du choix; parmi le grand nombre de personnes dont le zèle pour l'agriculture est un fait public, il lui a fallu moins choisir que limiter le nombre des demandes qu'il a dû faire pour ne pas rendre trop volumineux les documents à analyser et qui font partie de ce rapport comme appendice.

Votre comité avait d'abord à s'enquérir de l'état présent de l'agriculture dans le Bas-Canada, et entre de suite dans l'examen de cette difficile partie de ses investigations. L'état d'avancement de l'agriculture chez un peuple se déduit du plus ou du moins grand degré d'aisance dont il jouit, est relative à la nature du sol et aux influences climatiques du pays qu'il habite, et se compare dans ses rapports avec les progrès de l'esprit humain, avec le degré d'avancement chez les autres peuples placés sous des circonstances analogues ou équivalentes. "De fait," dit M. Johnston, dans son rapport d'une exploration agronomique du Nouveau-Brunswick, "c'est la condition actuelle de l'agriculture pratique d'un pays qui fait la mesure de la production actuelle de son sol; quand, d'un autre côté, la capa-

‘ cité possible de production étant connue, “ la quantité des produits actuellement “ obtenus devra servir à faire connaître la “ condition actuelle de l’agriculture pratique.”

Votre comité va tout de suite entrer dans la considération de ces différents énoncés en tant que se rapportant à l’état actuel de l’agriculture dans le Bas-Canada, et pose à l’abord la proposition incontestable que peu de pays ont été plus favorisés que le Bas-Canada, sous le rapport de la qualité du sol, et que la position qu’il occupe, relativement au climat, n’est nullement désavantageuse. Plus on examine avec les yeux de l’observateur pratique le climat du Bas-Canada, plus on se convainc du fait qu’il n’est rien moins que défavorable. Il résulte, d’une enquête faite dans le Nouveau-Brunswick, (dont le climat est le même que le nôtre) que c’est un fait admis que le froid et la neige de nos hivers ont une action fertilisante sur le sol et produisent naturellement un état d’ameublissement qui ailleurs ne peut être obtenu qu’à force de travail. La durabilité de la faculté productive de nos terres est telle qu’aujourd’hui même nos prairies donnent sans soins le double de ce qu’elles donnent en Angleterre et sur le continent. A ceux qui se plaignent de la brièveté de nos saisons des champs, on peut répondre que la rapidité de croissance de la végétation ne laisse pas de transition entre la blanche couverture de nos joyeux hivers et la riche verdure de nos prairies. A ceux qui prétendent que l’hivernement de nos bestiaux entraîne le cultivateur dans d’énormes dépenses, on peut répondre que c’est encore un problème, même pour des pays plus méridionaux, de savoir si ce n’est pas un immense avantage de tenir le bétail enfermé la plus grande partie de l’année. Cette objection futile et sans fondement soulevée contre le climat du Bas-Canada est un de ces préjugés qui disparaîtra comme bien d’autres préjugés qui, créant des maux imaginaires, empêchent les peuples de jouir avec tranquillité des biens que la providence leur a dispensés, et mettent sur le compte de la nature tous les malheurs que le découragement a produits. Si le Bas-Canada ne prospère pas, ce ne sera ni le fait de sa position géographique, ni le résultat de l’infériorité de son sol et des désavantages de son climat. Pour démontrer une proposition semblable, et en parlant de l’état présent de l’Ecosse comme pays agricole comparé à sa position pas-

sée, le savant Ecossois déjà cité, dit : “ Son climat a été dompté et dépouillé de “ toutes ses horreurs. Les portions les plus “ stériles du territoire dans Caithness, et “ même dans les îles Orcades, ont été “ amenées à produire le blé. Ses labou- “ reurs sont comptés parmi les meilleurs “ du monde, et sa manière de cultiver les “ légumes a obtenu une réputation univer- “ selle.”

Votre comité s’est procuré une copie d’un travail fait par le Dr. Winder, bibliothécaire de votre honorable chambre, sur le climat comparatif du Haut et du Bas-Canada. On peut voir par ce travail, dont copie est annexée à ce rapport, que la somme moyenne des élévations et abaissements de température ne diffère presque pas. Il est bon en outre de remarquer que dans les mois du milieu de l’hiver, où la température s’abaisse beaucoup plus dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada, il importe peu pour les plantes que le froid varie de quelques degrés de plus ou de moins, la neige couvrant la terre contre la trop grande action de la gelée. La preuve du peu de différence qui existe dans le climat, eu égard à l’agriculture, c’est que les productions naturelles du sol sont les mêmes dans les deux sections de la province, et dans les deux, se ressentent également des mêmes circonstances d’exposition et d’implantation. Les produits de la culture sont aussi les mêmes, à part quelques fruits ; les maronniers d’Inde qui se voient près des glacis de la citadelle de Québec, ont un feuillage aussi riche et le port aussi beau que ceux qui se voient à Toronto et dans le district de Niagara. A cent vingt milles en bas de Québec, on produit des pommes fameuses, inférieures à celles de Montréal, mais égales en saveur à celles du Haut-Canada, et on en produira de semblables partout où on saura choisir le terrain et donner de l’abri aux arbres fruitiers au moyen de hautes sutaies.

Le peuple du Bas-Canada, pris comme un tout et sans distinction d’origine, ne le cède à aucun autre sous le rapport de l’intelligence, de la santé, de l’adresse et de la force ; plus qu’aucun autre peut-être, il possède cette amabilité et cette gaieté qui contribuent plus qu’on ne pense, à la santé et au bonheur, mais il le cède à plusieurs sous le rapport de l’éducation politique et agricole surtout. Votre comité insiste sur ces faits pour démontrer que le pays a tous les avantages propres à faire du Bas-Canada ce que sa population vou-

dra qu'il soit. Rien de plus faible que l'homme qui dit, "c'est impossible;" rien de plus fort que celui qui dit, "je veux."

Si l'on voulait juger de l'état présent de l'agriculture dans le Bas-Canada d'après l'aisance avec laquelle vivent la majorité de nos agriculteurs, et surtout par la comparaison des produits avec le produit des autres pays, particulièrement des pays européens, eu égard à la population, on serait tenté de prendre l'agriculture pour beaucoup plus avancée qu'elle n'est effectivement. En France, la production ne donne en valeur que pour 75 francs de céréale à chaque individu, tandis qu'en Canada elle donne au-delà de 90 francs à chaque individu. En Angleterre, le pays du monde où les troupeaux sont les plus nombreux, il ne s'y trouve, d'après M. Rubiehon, que 13,503 têtes d'animaux par mille familles agricoles, tandis qu'en Canada chaque mille familles d'agriculteurs possédaient au-delà de 18,000 têtes en 1845. En 1831, dans le Bas-Canada, alors que la mouche ne nous visitait pas, la récolte de blé donnait 6.65 minots par habitant, tandis qu'elle ne donnait que 6.62 par habitant dans le Haut-Canada en 1842, et seulement 4.96 dans les États-Unis en 1840. Mais ceci est dû à des causes circonstancielles bien différentes, et parmi lesquelles la superficie relative de la terre cultivée comparée au chiffre de la population agricole est le principal pour ce qui tient aux contrées de l'Europe.

"La capacité productive du sol étant connue," disait M. Johnston, dans le passage cité plus haut, "la production actuelle est la mesure de l'avancement actuel de l'agriculture pratique." Votre comité, en l'absence de statistiques propres à déterminer la capacité productive du sol, admet ce qui est l'opinion générale, que le sol ne produit certes pas ce que l'on a droit d'en attendre, vu sa qualité.

Votre comité réfère en cela aux lettres attachées à ce rapport, et surtout à la lettre de M. William Patton, de St. Thomas, qui détaille le produit de 50 arpents de terre cultivés sous ses soins, et ajoute: "Je ne fais mention de ce résultat que dans le but de prouver que notre sol peut produire autant qu'aucun autre sur le continent, pourvu qu'il soit bien cultivé." "Généralement," dit le major Campbell, dans sa réponse au comité, "la terre ne produit guère plus que le quart de ce qu'elle produirait si on introduisait un meilleur système de culture."

"L'état présent de l'agriculture dans les townships," dit M. Gustin, "est généralement déplorable, surtout parmi la classe des agriculteurs dont l'existence dépend immédiatement et uniquement du travail des champs."

La principale cause qui a amené cet état de choses est, sans nul doute, celle qui est exprimée dans la lettre de Messire Desaulniers, du collège de St. Hyacinthe. "Jusqu'à nos jours," dit le savant professeur, "la population agricole du pays a exercé son industrie sur des terres nouvellement défrichées, toutes couvertes et enrichies de la matière végétale des forêts, et par conséquent douces d'une fécondité longuement durable acquise par des siècles de repos." Il n'y a pas, en effet, l'ombre du doute que l'étonnante fertilité du sol a produit chez nous le mal actuel; chez nous la pauvreté est venue de la trop grande abondance; mais d'un autre côté, les leçons de l'adversité tourneront à notre avantage; l'expérience achetée si chère ne sera pas de sitôt oubliée. "Déjà," comme le remarque avec justice Messire Delâge, de l'Islet, "on commence à s'appercevoir que le malheur nous a instruits, et que depuis les mauvaises années, l'agriculture a fait des progrès remarquables."

On a souvent reproché avec amertume à la population agricole du Bas-Canada de ne pas avoir adopté plus tôt un bon système de culture, et en ce faisant, on a souvent exagéré les défauts du système actuel sous certains rapports, et dans tous les cas, on a perdu de vue la position toute particulière de la population du Bas-Canada, comparée à celle des pays de l'Europe et du nord de l'Amérique. En Europe, il n'y a pas bien des siècles que l'agriculture a pris la place qu'elle occupe aujourd'hui, et comme science et comme industrie; et à l'heure qu'il est, beaucoup de pays européens ne sont guère mieux, si pas plus mal situés que le Bas-Canada sous ce rapport; dans les contrées où l'agriculture a fait des progrès dont les amis de l'humanité ne peuvent trop se réjouir, cela est dû à un état de société plus ancien, et par-dessus tout, à la nécessité, mère de toute industrie. Dans les autres parties de l'Amérique du Nord, l'importation des connaissances pratiques et des capitaux étrangers ont fait que là s'est établi un état de choses qui, par la position toute particulière du Bas-Canada, n'a pu avoir lieu, du moins pour la grande

majorité de sa population. Aussi, dès que l'état de choses qui autrefois consumait toute l'énergie de la partie instruite de cette population a commencé à s'écrouler, a-t-on vu une partie de cette classe des citoyens tourner leurs regards vers l'agriculture qui, maintenant, devrait être l'objet principal des études et des efforts de tout ami de son pays. Tout s'agit en ce sens dans les états de l'Union voisins de nous, et ils ont compris, d'après l'avis de M. Goodrich, secrétaire de la Société d'Agriculture de l'Etat de Vermont, que l'avancement de l'agriculture est une question "d'une importance aussi grande que celle de savoir lequel des généraux Taylor ou Ampudia a tiré le premier coup de canon sur les bords de la Rio-Grande, ou de savoir lequel d'un whig ou d'un démocrate sera fait juge de paix dans quelque village des montagnes contenant une demi-douzaine de familles."

Indépendamment de tous autres défauts, trois vices capitaux existent dans le système généralement suivi dans le Bas-Canada, l'un relatif aux engrais, l'autre à la rotation des semences, et le troisième à l'élevage des bestiaux. Ces trois maux viennent de la même cause énoncée plus haut. Le sol primitif possédant par lui-même une richesse extraordinaire, produisant sans engrais, ou plutôt produisant par les engrais que des siècles y avaient déposés, des récoltes abondantes, rendait en ce sens le travail de l'homme inutile ou de moindre utilité : la virginité du sol et sa durabilité permettaient que pendant des années on put retirer de la terre la même récolte. Le blé étant le plus profitable des grains, on ne semait que du blé et on semait toute la terre, ne gardant de bétail que juste pour la nécessité, et ne calculant pas dans ce que produisent les animaux, l'engrais qu'ils fournissent. C'est ainsi que notre sol s'en est allé s'appauvrissant jusqu'à ce qu'épuisé il a cessé de produire le blé, ou n'a plus produit qu'un grain maladif et sans la force de résister aux accidents. Le mal a surgi si à coup, il était si peu attendu de la classe agricole qui jouissait sans souci des biens du présent, que le découragement a saisi bien des cœurs qui se sont résignés avec l'apathie du désespoir à un mal qu'ils ont cru au-dessus de leur pouvoir de faire cesser. Il n'est pas inutile de signaler en passant que l'abondance des récoltes a produit chez un grand nombre le goût du luxe, qui a fait qu'une grande

partie de notre population se trouve aujourd'hui endettée à un fort montant.

Les autres défauts de notre système actuel signalés dans la plupart des communications reçues, communications que votre comité ne peut trop recommander à l'attention de votre honorable chambre, tiennent au manque d'instruments perfectionnés, à l'insuffisance des assèchements dans certains districts, à la destruction complète de nos forêts, dont partie devrait être conservé comme abri, et partie comme sucreries. On signale encore le peu d'attention portée par la législature sur le sujet, le manque d'éducation agricole et le manque de marché.

Votre comité ne peut considérer le manque de marché comme une des causes qui ont dû retarder l'agriculture, car si l'on compare les prix obtenus par nos agriculteurs avec ceux qu'obtiennent les fermiers des bords des lacs Éric, Huron et Michigan, et de tout ce territoire qu'on est convenu d'appeler l'Ouest, on verra que là la longueur des communications et les dépenses qui en résultent font que, dans aucun temps et sur aucun marché du monde, le producteur de ces régions n'a jamais été et ne sera jamais capable de vendre ses produits le même prix que nos agriculteurs vendent les leurs ; néanmoins, votre comité est d'opinion que l'amélioration de la navigation du Saint-Laurent et des communications intérieures, est de nature à augmenter beaucoup le prix des produits de notre industrie agricole, en diminuant les frais de transports qui sont comparativement énormes pour toute la population qui habite le bas du fleuve, en conséquence de la presque impossibilité, par le manque de quais, de tirer parti de la navigation par la vapeur.

Votre comité va maintenant entrer dans la partie la plus difficile de sa tâche, celle de suggérer les moyens au pouvoir du gouvernement d'améliorer l'agriculture ; c'est surtout dans ce moment que les bonnes récoltes semblent revenir qu'il importe de profiter de l'expérience récente qu'a donnée le malheur, afin d'engager la population des campagnes à employer tous les moyens qu'une nouvelle prospérité pourra leur fournir à prévenir de nouvelles misères.

#### MOYENS SUGGÉRÉS POUR L'AVANCEMENT DE L'AGRICULTURE.

Votre comité, dans la recommandation de moyens à employer pour l'avance-

ment de l'agriculture dans le Bas-Canada, n'a pris, de tous ceux qui se sont présentés ou qui ont été suggérés, que ceux d'une praticabilité incontestable et déjà mis en opération avec succès dans d'autres pays. L'ensemble des moyens recommandés n'entraînera pas la province dans la dépense d'une somme plus grande que celle pour laquelle le crédit public est engagé aujourd'hui en vertu de la loi existante, en y joignant le don voté chaque année à la Société d'Agriculture dans le Bas-Canada par la législature.

Les moyens recommandés, et dont votre comité a cru devoir s'occuper, sont des Sociétés d'Agriculture dans le genre de celles qui existent déjà; des fermes-modèles avec écoles d'agriculture, la publication de traités élémentaires à être répandus gratuitement au sein de la population des campagnes et dans les écoles; la publication d'un journal et la création de deux surintendants. Quant à la formation d'un système de crédit agricole recommandé par le révérend M. Pilote, du collège de Ste. Anne; à la conservation et aux plantations d'arbres comme abri, recommandés par M. Langevin, et à beaucoup d'autres suggestions importantes et dignes d'attirer l'attention des amis de l'agriculture, elles ne sont pas du ressort de la législature. D'ailleurs, toutes ces choses entreront dans les attributions des surintendants, dont partie des devoirs sera d'enseigner.

Votre comité va entrer dans l'examen de ces divers modes d'avancement et des résultats qu'il croit avoir droit d'en attendre; viendra ensuite l'exposé de la partie financière du système pris comme un tout.

En adoptant la détermination de recommander l'emploi simultané des divers moyens ci-dessus énoncés, votre comité a eu en vue de se conformer aux différentes suggestions qui lui ont été faites, et est confirmé dans la propriété de la mise en pratique de ces différents modes, par l'expérience fournie par des pays étrangers où un pareil système a opéré merveilleusement. Votre comité n'a pas perdu de vue la remarque si juste de M. Watts, M. P. P., qui dit: "La population du Bas-Canada n'est pas une population voyageuse; en conséquence, les moyens d'instruction doivent être placés à la porte de l'agriculteur." Par la combinaison de plusieurs moyens, l'attention de la classe agricole sera attirée de quelque côté qu'elle tourne ses regards; et une fois convaincu, une fois entraîné, nul n'ira plus loin dans

la voie des améliorations que l'agriculteur du Bas-Canada, car nul plus que lui ne possède d'intelligence, de courage, de force et d'adresse.

Les Sociétés d'Agriculture, telles qu'elles existent et qu'elles sont conduites aujourd'hui, ont fait du bien, il n'y a pas à en douter, et le fait est constaté dans la plupart des lettres annexées à ce rapport; mais en même temps, il est certain qu'elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Dans bien des cas, les dépenses contingentes et les frais de gestion se sont montés à des sommes exorbitantes, eu égard aux moyens pécuniaires de ces sociétés; par exemple, dans les rapports mis devant votre honorable chambre, cette année, il appert qu'une de ces sociétés a dépensé £32 pour gérer un budget de £209; une autre a dépensé £24 pour les contingents, quand le revenu de la société ne se montait qu'à £153. C'est ce qui, dans bien des localités, a créé parmi la population agricole un sentiment de malveillance et de soupçon. Il devrait se trouver dans chaque comté (et il y en a dans chaque comté) un nombre suffisant d'hommes capables et assez amis de leur pays pour conduire ces associations sans recevoir d'émoluments. Un appel de ce genre à la classe instruite ne restera sans écho dans aucun comté du Bas-Canada. Un autre défaut de ces sociétés est signalé par MM. Pinsonnault et Evans, dans leur rapport de la Société d'Agriculture du Bas-Canada pour cette année. "Les bienfaits des expositions," dit le rapport, "sont généralement retirés par nos meilleurs cultivateurs, capitalistes et autres personnes possédant des terres en bon ordre, tandis que ceux qui ont réellement besoin d'instruction et d'encouragement sont virtuellement exclus."

Par la loi actuelle, chaque comté a droit de recevoir des fonds consolidés de la province une somme triple d'aucune somme souscrite dans le comté, pourvu que la somme octroyée n'exécède pas £150. Les seuls comtés ainsi bénéficiés sont ceux où une souscription se fait, et en cela il arrive d'ordinaire, ou du moins il est raisonnable de le supposer, il arrive que ceux qui profitent de ces dispositions sont justement ceux qui en ont le moins besoin: tel n'était pas le but de la législature qui avait moins en vue de récompenser les agriculteurs avancés que d'éclairer ceux qui sont en arrière, et forcer, pour ainsi dire, ceux-ci à améliorer leur système par l'ap-

pât de récompenses honorables en même temps qu'elles sont profitables. Sous ce rapport donc l'octroi pour de telles Sociétés d'expositions doit être général et s'appliquer à chaque comté ou division de comté indépendamment d'aucune considération. Il semble que les Sociétés de district sont une surcharge, et le seront surtout après la création de surintendants chargés de faire connaître d'un comté à l'autre, et par tout le pays, les progrès respectifs des différentes localités.

Une des causes qui ont fait que les Sociétés actuelles n'ont pas produit les résultats attendus, c'est que généralement on a perdu de vue les défauts de notre système qu'il faut faire disparaître, et qu'on s'est généralement borné à accorder des récompenses pour les plus beaux animaux et les plus beaux échantillons des produits en légumes et céréales. L'objet de ces espèces de comices agricoles est de guérir les maux du système prévalent, et d'engager, par l'espoir de distinctions honorables et d'un gain rationnel, le cultivateur à entreprendre des améliorations qui, surpassées une autre année par un nouveau compétiteur, crée une noble émulation et répand de proche en proche les bons effets des progrès pratiques. Il importe donc, dans l'obtention de ce but, que la plupart des récompenses accordées le soient en faveur d'améliorations tendant à attaquier au cœur les vices principaux de notre mode actuel: votre comité a déjà signalé ces défauts.

Votre comité recommande donc l'emploi d'une partie de l'octroi en faveur des Sociétés d'exposition, le montant à être distribué, en égard à la population d'abord, puis à la superficie occupée: deux considérations qu'il serait désirable d'avoir en vue dans la distribution de sommes destinées à l'agriculture, le sol et le travail ayant une égale part dans cette industrie. Dans la distribution des prix, on devrait prévoir à ce que, parmi les prix accordés, il en soit donné pour les objets suivants, et autres analogues, savoir: pour la meilleure récolte de légumes pour bétail; pour la plus grande quantité d'engrais, naturel ou artificiel, employé sur la terre relativement à son étendue; pour la plus grande quantité de compost ou d'engrais créé par le travail; pour la prairie la plus productive, par arpent; pour le plus nombreux troupeau nourri des produits récoltés sur la terre, en égard à son étendue. Le but de ces différents prix est évident. L'engrais

manque à la terre, mais il se trouve sous la main dans le poisson et les varechs du bas du fleuve, dans les tourbes de nos savannes, dans l'application des différents amendements naturels; ces prix ont pour but d'engager le cultivateur à donner à la terre ces engrais qui le mettront à même de pouvoir nourrir un bétail plus nombreux qui, à son tour, fournira à la terre tous les sucs dont elle a besoin.

Votre comité doit se borner à un exposé général et succinct des différents moyens qu'il prend la liberté de recommander à votre honorable chambre; mais ne peut laisser le sujet de ces Sociétés sans exprimer l'opinion que, dans tous les cas, les récompenses ne devraient être adjugées qu'à des agriculteurs vivant exclusivement de l'industrie agricole, tous autres compétiteurs n'ayant droit qu'à une mention honorable.

*A continuer.*

#### LETTRE AU COMITÉ.

ST. HYACINTHE, 20 juin, 1850.

MONSIEUR,—Dans un temps où les sciences économiques, mieux étudiées, sont comprendre aux divers gouvernements que l'agriculture est en réalité le moyen le plus efficace de satisfaire les besoins réels de la population, la source la plus abondante et la plus pure de toute prospérité nationale, je me sentirais certainement bien coupable, si je ne répondais pas à l'honneur qu'a bien voulu me faire le comité dont vous êtes le président; je désirerais, afin de pouvoir rencontrer plus efficacement vos vœux bienveillants, avoir, sur le sujet important qui vous occupe, beaucoup plus de connaissances que je n'en possède: cependant, malgré le sentiment avoué de mon incapacité, je me fais un plaisir de répondre à votre demande, étant persuadé que tout ce que l'on peut faire pour améliorer l'agriculture en Canada, ne fût-ce que bien peu, est néanmoins d'une grande importance pour le bien-être général du pays.

Il faut bien le reconnaître, les sciences agricoles sont peu avancées dans notre pays; mais je suis loin de croire que cela dépende du peu d'aptitude de notre population pour de tels progrès; il me semble bien plus naturel d'expliquer autrement cet état arriéré, et de lui assigner d'autres causes.

Jusqu'à nos jours, la population agricole du pays a exercé son industrie sur des

terres nouvellement défrichées, toutes couvertes et enrichies de la matière végétale des forêts, et par conséquent, douées d'une fécondité longuement durable, acquise par des siècles de repos.

Aussi, nos ancêtres ont-ils cultivé ces terres avec avantage sans en remarquer l'épuisement, ne soupçonnant pas même la richesse que l'on peut donner au sol par les engrais; aujourd'hui, vu que le sol ne possède plus cette abondance de terrain qu'il possédait autrefois, il devient important de faire connaître au peuple la théorie des engrais, et de lui enseigner la manière de les appliquer convenablement, afin de réparer constamment l'épuisement occasionné par une succession non interrompue de récoltes.

Il y a déjà eu, et il est utile de le constater, beaucoup de progrès sous ce rapport dans plusieurs localités, causés en partie par la culture raisonnée d'un certain nombre de personnes instruites, disséminées dans la campagne, et en partie aussi, par les leçons du Journal d'Agriculture de la Société du Bas-Canada, car il n'y a pas à douter de l'utilité d'un recueil si habilement rédigé; aussi je regarde ce journal comme produisant ce qu'il y a eu jusqu'à présent dans notre pays de plus efficace pour les améliorations agricoles, à l'exception peut-être de ces instruments mécaniques tout dernièrement inventés, qui font disparaître les forêts comme par enchantement devant le pas rapide de l'agriculteur.

Je n'hésite pas à croire que, par son journal, la Société d'Agriculture du Bas-Canada a donné un élan qui, quoique peu senti encore, est éminemment propre à amener d'excellents résultats.

Quant aux octrois faits par la législature pour les exhibitions des diverses Sociétés Agricoles, je n'ai encore trouvé personne qui en ait reconnu de bons effets: pour l'ordinaire, les prix sont accordés à des personnes qui n'ont guère besoin de cet encouragement; elles sont déjà bien récompensées par la supériorité de leurs produits, et elles connaissent par expérience l'avantage qu'il y a pour elles de surpasser les autres dans les moyens à prendre pour obtenir la prééminence.

Je suis donc forcé de dire que je ne vois pas, dans ces récompenses, un encouragement efficace pour la masse de la population. Le principal défaut de la culture en Canada, suivant moi, est le déficit des engrais; or, pour remédier à ce défaut, le

cultivateur doit nécessairement s'occuper de l'entretien d'un nombre assez considérable d'animaux, ce qu'il ne peut exécuter cependant qu'avec une surabondance de fourrage; et ce fourrage, il ne peut l'obtenir suffisamment que par les prairies artificielles; ce qui me rappelle le vieux mot de Caton: "La première condition d'une bonne culture est un bon pâturage, la seconde un pâturage médiocre, la troisième un mauvais pâturage."

Ce qui était vrai du temps de Caton l'est encore de nos jours;—c'est donc la prairie artificielle que l'on doit encourager, d'un bout à l'autre de la province, et dans mon humble opinion, j'aimerais que pendant quelques années, au lieu des sommes accordées pour les exhibitions, il fût distribué en pur don, suivant un mode quelconque, dans les divers comtés de la province, des graines propres à ensemercer les terrains destinés aux prairies artificielles.

Ces dons auraient sans doute l'effet de faire comprendre à nos cultivateurs que ce qu'ils craignent tant de dépenser pour acheter ces divers espèces de graines, leur sera bien vite rendu par l'amélioration de leur terre, l'excellence du pâturage et une récolte plus abondante en fourrage.

Des traités élémentaires d'agriculture, répandus dans les écoles de campagne, rencontreront, j'en suis convaincu, l'approbation de tous ceux qui veulent sincèrement le bien-être du pays.

Ces livres, mis entre les mains des enfants, ne marqueront pas de leur donner du goût pour la vie des champs, et fourniront aux parents certaines idées qui, peu-à-peu, se développeront dans le public et produiront infailliblement d'heureux effets.

Les doctrines ne se répandent jamais dans un public sans faire naître les résultats qui en sont les conséquences.

Quant à ce qui regarde les fermes-modèles, l'expérience a démontré, et tout le monde en est convaincu, je pense, qu'elles sont éminemment utiles. Rien n'est mieux enseigné que ce qui l'est par l'exemple et la pratique.

Beaucoup de ceux qui s'intéressent à l'état agricole du pays ont exprimé publiquement le désir d'en voir s'établir parmi nous. La principale difficulté pour l'établissement de ces fermes-modèles paraît consister dans le montant excessif du capital qu'il faudrait y placer. Cependant, ne pourrait-on pas voir un commencement pour ce genre d'industrie comme pour tout autre?

Des fermes-modèles, quoique sur un moindre pied que celles entretenues à grands frais par les gouvernements européens, ne seraient-elles pas propres à donner à notre population du goût et de l'estime pour les sciences agricoles ; surtout si elles sont accompagnées d'écoles d'agriculture où l'on serait obligé de préparer un nombre déterminé de jeunes gens qui se destinent aux travaux de la campagne. En outre, une culture économique dans les fermes-modèles serait, je pense, plus susceptible d'être imitée par les agriculteurs, que celle qui demande de grands capitaux.

Pour commencer, on pourrait sans grands frais s'occuper utilement du bon égoût des terres, des prairies artificielles, de la rotation convenable au pays, de la production et conservation des engrais, de l'art d'élever les animaux de bonne race, de la confection du beurre et du fromage. Dans tous les cas, je pense que celui qui tient une ferme-modèle, doit toujours calculer ses améliorations sur le montant de ses revenus, afin de ne pas enseigner aux autres à produire des articles dont les frais de production surpassent leur valeur, comme ce n'est que trop fréquemment le cas dans les fermes-modèles soutenues par les gouvernements européens.

Pour établir des fermes-modèles avec les conditions que je viens d'énumérer, je ne vois pas d'impossibilité de le faire, même immédiatement, dans plusieurs parties de la province.

Je vous dirai même que les directeurs du collège de St. Hyacinthe, qui sont, comme vous le savez, loin d'être riches, sont déterminés depuis longtemps à ouvrir une école d'agriculture aussitôt qu'un local suffisant leur permettra de recevoir un plus grand nombre d'élèves.

Ils possèdent des terres qu'ils cultivent eux-mêmes depuis plusieurs années avec avantage, non seulement pour eux, mais encore pour leurs voisins, qui ont ainsi occasion de voir les améliorations que l'on peut exécuter sur une terre, sans beaucoup de dépenses ; et comme preuve, qu'il me soit permis de vous faire observer qu'ils possèdent, dans la paroisse de Ste. Rosalie, une terre d'un fonds naturellement médiocre, qui, ce printemps même, par sa belle apparence, détermina plusieurs cultivateurs à suivre leurs traces pour améliorer des fonds de même qualité, cultivés sans fruits depuis bon nombre d'années.

J'ai pris la liberté de vous citer cet ex-

emple pour faire voir qu'avec des fermes-modèles et une école d'agriculture, il est facile d'améliorer en peu d'années l'état de l'agriculture dans toutes les parties du pays.

Mais c'est déjà trop longtemps entretenir l'attention de votre comité.—Je vous prie, M. le président, d'en recevoir mes excuses et de me croire,

Bien véritablement,  
Votre, etc.,

Js. DESAULNIERS, Ptro.

A. P. C. TACHÉ, écr., M. P. P.,  
Président du Comité d'Agriculture.

AU REDACTEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

MONSIEUR,—Je me prévau de votre obligeante permission, pour discuter dans les colonnes du Journal d'Agriculture, " les meilleurs moyens à adopter pour faire faire des progrès à l'agriculture, dans le Bas-Canada." La publication d'un Journal tel que le présent, constitue sans doute un de ces moyens, et il opère le bien à proportion de l'étendue de sa circulation ; mais il s'agit de savoir s'il n'existe pas d'autres moyens d'avancement d'une nature plus populaire. Je passe sous silence les écoles d'agriculture et les fermes-modèles, comme étant des expériences sur lesquelles nous n'avons pas assez de données certaines, pour nous autoriser à les recommander à un pays tel que le Bas-Canada, et je restreindrai mes remarques aux Expositions publiques. Une exposition annuelle d'animaux et produits agricoles, tenue sous les auspices de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, me paraît être plus nécessaire que toute autre chose, et il n'y aurait ni difficulté, ni manque de réussite à appréhender ; car il est à supposer que le caractère de la Société garantirait suffisamment que l'affaire serait conduite convenablement, et que les experts nommés par elle seraient des personnes bien capables de s'acquitter judicieusement de la charge.

Nous avons, à la vérité, nos expositions de comté et de district, mais il est bien connu que les affaires y sont conduites, la plupart du temps, d'une manière injudicieuse et inefficace : je puis affirmer qu'il en est ainsi dans ce voisinage, et d'après ce qui est dit dans le numéro de novembre du Journal, il n'en est pas autrement dans le district de Montréal. L'*Economist* de Londres, du 23 de novembre dernier, faisant allusion à l'ex-

position de district, à Saint-Jean, parle du compte que vous en rendez comme d'un "état très grossier d'agriculture, dans le comté," et donne l'exposition pour preuve, qu'arriéré comme l'est l'état de l'agriculture dans plusieurs district étendus de l'Angleterre; elle n'y est nulle part aussi arriérée qu'ailleurs."

Tout cela est vrai : nos expositions agricoles, de la manière dont elles sont conduites présentement, ne sont que très peu avantageuses au pays, et prouvent que nous n'avons pas les connaissances qui se rattachent à l'agriculture moderne. Le plan que je propose, c'est de s'adresser à la législature pour lui demander de ne plus maintenir des Sociétés de comté, et d'employer l'argent qu'elle leur accordait, 1o. à augmenter les fonds des Sociétés de district, 2o. à l'institution d'une Exposition ou Foire annuelle provinciale dans le Bas-Canada.

Les raisons sur lesquelles j'appuierais la pétition seraient, qu'ordinairement, il n'y a pas dans les comtés assez d'individus en état de conduire une Société d'agriculture; que ceux qui seraient capables d'agir comme experts y sont en trop petit nombre, et que ces Sociétés sont trop locales, pour ainsi parler, et trop influencées par l'esprit de parti, pour être beaucoup avantageuses au public. Pour se préparer à l'exposition provinciale, le fermier a besoin de faire l'essai de ses forces ou d'acquiescer de l'expérience, quelque part, et il l'acquerra aux expositions de district, où, si l'octroi qu'elles obtiennent est augmenté, il y aura un concours plus général, et où il sera aussi plus difficile de recourir aux pratiques malhonnêtes qu'on lieu si souvent aux expositions de comté.

Une exposition provinciale qui aurait lieu alternativement à Sherbrooke, Montréal, Trois-Rivières et Québec, offrirait un modèle de conduite ou de direction convenable aux expositions de district, et donnerait de l'expérience aux jeunes agriculteurs qui pourraient être par la suite employés comme experts, quant aux différentes races d'animaux, etc., et les mettre en état de décider toujours correctement.

A moins qu'il ne soit adopté des moyens de cette sorte, il n'est pas probable que l'agriculture du Bas-Canada fasse des progrès bien rapides, les grandes améliorations en agriculture ayant été produites principalement par des expositions publiques bien

réglées, et tant que cette branche de la haute culture sera négligée, il y aura peu à espérer pour l'avenir. Je ne puis croire que la publication du Journal soit le meilleur et l'unique plan à suivre par la Société d'Agriculture du Bas-Canada : la théorie va bien avec la pratique, mais la théorie seule ne mettra pas un cultivateur canadien en état de juger de la valeur respective des moutons de Lincolnshire et de South-Down, par exemple, et sans experts ou juges compétents, les expositions sont de peu d'avantage, et sans expositions ou montres publiques, il n'y aura pas d'améliorations permanentes. Que la Société d'Agriculture du Bas-Canada sorte enfin de sa léthargie, qu'elle montre des symptômes de vie, et à l'aide d'un corps influent de cette nature, il pourra être fait beaucoup de bien; mais le manque de moyens s'excuse pas le défaut d'énergie : "aide toi, Dieu t'aidera" est un proverbe de bon ton à Paris, et bien applicable à la présente occasion.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

QUEBEC

23 Décembre, 1850.

*Toux.*—Dans les toux simples, indépendamment des boissons adoucissantes, comme il est nécessaire d'humecter constamment la bouche et l'arrière-bouche, rien ne sera plus utile que le jus de réglisse qui, en se fondant petit-à-petit, ôtera la sécheresse de la gorge et la fréquence de la toux, qui, sans cette précaution, devient quelquefois spasmodique et dangereuse.

*Moyen d'arrêter le feu, lorsqu'il a pris aux vêtements d'une femme ou d'un enfant.*—Quand les vêtements d'une personne ont pris feu, l'attitude la plus dangereuse qu'elle puisse garder est de se tenir debout, car la flamme tend toujours à s'élever. Lorsque cette personne se trouve seule, et qu'elle ne peut parvenir à éteindre le feu, le meilleur parti à prendre est de se jeter et de se rouler par terre; si le feu n'est point éteint, son action s'en trouvera du moins ralentie. Lorsqu'on a le temps d'entortiller autour de sa tête et de son corps un tapis ou une couverture de laine, on fait presque toujours cesser à l'instant même le danger, en étouffant le feu beaucoup plus aisément.

## AÉROGRAPHIE.

**POUSSIÈRE ATMOSPHÉRIQUE.**—On observe, dans un appartement où il n'entre qu'un faisceau de rayons lumineux, une quantité innombrable de petites particules qui semblent nager dans l'air, et qui ne sont visibles que dans la partie éclairée par le soleil. Cette poussière appartient-elle à l'atmosphère? Sont-ce des corps microscopiques, ou seulement des germes de ces corps? C'est ce que l'on ignore, et l'on n'a encore que des hypothèses sur la véritable nature de cette poussière; on la nomme *poussière atmosphérique*. Elle tombe dans les villes comme dans les campagnes, par un temps sec comme par un temps humide. L'alumine y domine: on l'observe à toutes les latitudes, dans l'intérieur des continents comme au milieu des mers.

Dans une salle qui renfermait les ornemens royaux des rois d'Écosse, on a trouvé, après un siècle, une couche de cette poussière, épaisse de plus de trois pouces.

**VAPEURS ATMOSPHÉRIQUES.**—Tous les êtres transpirent: cette transpiration varie suivant les lieux, les individus, leur état, et même suivant les différentes parties dont ils sont composés, toutes les fois qu'ils ne sont pas parfaitement homogènes: elle forme l'atmosphère de vapeurs qui les environne à toutes les époques de leur existence.

La transpiration et l'évaporation, dans ce cas, peuvent être considérées comme un seul et même phénomène: il est accéléré par la température et l'étendue des surfaces; il est modifié par la pression de l'air.

La transpiration ou l'évaporation, est très forte sous l'équateur; elle diminue à mesure que l'on s'approche des zones polaires. La glace et la neige, dans ces froides régions, se vaporisent comme les eaux des tropiques. Il est impossible de dire à quel degré de température la transpiration doit s'arrêter.

Un pied cube d'air, à 28 pouces de pression et à 10 degrés (de R.) de température, peut tenir 12 à 15 grains d'eau en dissolution.

L'eau à l'état de gaz est beaucoup plus légère que l'air; mêlée avec ce dernier, elle le rend plus léger; les variations du baromètre le prouvent de la manière la plus évidente. Cet instrument ingénieux indique le rapport qu'il y a entre l'air et la vapeur aqueuse, et non le beau ou le mauvais temps.

Dans un espace et à un degré de température donnés, la quantité de cette vapeur est constamment la même, soit qu'un air plus ou moins dense, ou un gaz quelconque, remplisse cet espace, soit que l'on y fasse le vide; mais si la température varie, il y a changement dans l'état hygrométrique du milieu; elle seule détermine, par son élévation ou son abaissement, la quantité d'eau réduite à l'état de gaz.

Il se volatilise annuellement en Europe une couche d'eau liquide épaisse d'environ 30 pouces. Cette évaporation est d'à-peu-près un demi-pouce pendant le mois le plus froid, et de 4 à 5 pouces pendant le mois le plus chaud. La plupart des météores sont dus aux produits de l'évaporation ou de la transpiration des corps.

**ARC-EN-CIEL.**—L'arc-en-ciel, météore lumineux, dont les poètes de l'antiquité avaient fait l'écharpe éclatante de la messagère des dieux, et que le législateur des Hébreux a considéré comme un signe de réconciliation entre l'Être Suprême et l'homme, l'arc-en-ciel est dû à la réflexion et à la réfraction de la lumière. Il offre un ou plusieurs arcs, où les couleurs rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo et violet, développent leurs nuances dans un ordre invariable. Quelquefois il n'existe qu'un seul arc; souvent, on peut en appercevoir deux à la fois; il est rare qu'il y en ait davantage. Dans ce cas, le troisième, le quatrième, etc., ont des teintes tellement affaiblies, qu'il est presque impossible de les observer.

Lorsqu'il n'y a qu'un seul arc-en-ciel, le rayon rouge occupe la partie externe de l'arc, et le rayon violet, la partie la plus interne; s'il y en a deux, le rayon violet occupe la convexité de l'arc extérieur et la concavité de l'arc intérieur plus éclatant que le premier.

Les couleurs de l'arc-en-ciel sont d'autant plus vives que le nuage sur lequel il se dessine, présente une teinte plus sombre.

La grandeur de l'arc dépend de la hauteur du soleil au-dessous de l'horizon: lorsque cet astre est à 52 degrés d'élévation, on commence à voir le sommet de l'arc; à 42 degrés, on peut l'apercevoir dans toute son épaisseur: il augmente en grandeur et semble s'élever dans le ciel, à mesure que le soleil se rapproche de l'horizon; on peut même le voir comme un cercle parfait, lorsqu'on se trouve placé sur le sommet d'une haute montagne. La largeur de l'arc est subordonnée à la grandeur apparente du soleil. C'est en pleine

mer que l'on observe les plus beaux arcs-en-ciel, sous le rapport de la vivacité des couleurs. Les arcs-en-ciel excentriques sont très rares.

La lune, en nous réfléchissant la lumière du soleil, produit quelquefois des arcs-en-ciel, que l'on distingue des premiers par le peu d'éclat des nuances; on les nomme *arcs-en-ciel lunaires*.

Lorsqu'on regarde les eaux qui forment de hautes cascades ou de bruyantes cataractes, celles qui semblent s'élaner vers le ciel en gerbes étincelantes, et les vapeurs qui les environnent, on observe souvent des arcs-en-ciel qui se croisent dans toutes les directions, et qui paraissent suivre le mouvement de l'eau.

Enfin, sur les brouillards qui s'élèvent des prairies humides, un léger arc-en-ciel se dessine quelquefois, et mêle ses douces nuances à celles des fleurs. Dans tous les cas, il faut que l'observateur, placé entre la masse de vapeur et le soleil, tourne le dos à ce dernier. La grandeur, l'éclat, etc., de l'arc-en-ciel, varie à l'infini.

**GLOBES DE FEU.**—De tous les météores que nous présentent le ciel et l'atmosphère, les *globes de feu* sont ceux qui inspirent tout à la fois le plus d'admiration, le plus d'étonnement et le plus de terreur. La lumière qu'ils répandent est aussi éclatante que celle du soleil; ses nuances, son intensité et son éclat varient à l'infini; leur grosseur apparente a offert toutes dimensions, depuis les plus petites jusqu'à des volumes de plusieurs toises de diamètre.

Les globes de feu se sont dirigés des divers points du ciel vers la terre, tantôt en traversant des lignes presque parallèles à sa surface, tantôt en se précipitant presque verticalement, ou bien en décrivant des courbes nombreuses. L'on prétend en avoir observé qui semblaient rebondir sur notre atmosphère, et même y former des ricochets, comme une boule élastique lancée diagonalement sur un corps solide.

Leur mouvement est extrêmement rapide; (leur vitesse a été quelquefois de plus de 20 lieues par seconde,) pendant leur courte apparition, ils traversent un espace immense du ciel, qu'ils semblent embraser; arrivés au bout de leur carrière, ils éclatent comme des bombes ou des artifices, et se divisent en masses plus petites qui s'éteignent presque subitement, laissant dans l'air une légère vapeur nébuleuse, qui se dissipe peu à peu et dans un temps assez court.

Au moment où les globes de feu éclatent et se divisent, des détonations que l'on compare à des décharges de plusieurs pièces de canons, se font entendre; elles ébranlent l'air, la terre et les monuments les plus solides; tout tremble, tout frémit, à l'apparition de ces météores. Peu de secondes après qu'ils ont disparu, quelquefois à l'instant même, l'on entend dans l'atmosphère un sifflement rapide, et des pierres tombent sur la terre, brisant dans leur chute les couvertures des édifices, qu'elles incendient souvent, et blessant ou tuant les hommes et les animaux qu'elles frappent. Si ces pierres tombent sur un rocher, elles éclatent en mille morceaux qui se dispersent au loin; si c'est sur la terre, elles s'y enfoncent à une profondeur relative à leur masse et à la nature du sol.

On ne connaît pas encore d'une manière précise la hauteur à laquelle ces météores commencent à s'appercevoir; des physiciens en ont observé à plus de 100 lieues d'élévation; d'autres en ont vu presque à la surface du sol. Ils paraissent et éclatent sur la mer comme sur la terre; l'on dit même que des pierres météoriques sont tombées sur des vaisseaux, à des distances considérables des îles et des continents.

Dès la plus haute antiquité, les globes de feu, avec leur pluie de pierres, ont fixé l'attention des philosophes; ils ont été décrits par les savans de tous les siècles; leurs descriptions se ressemblent pour les phénomènes généraux; il n'y a de différence que dans quelques détails. Chladni, célèbre physicien allemand, a trouvé dans les auteurs qu'il a consultés, des preuves de plus de 200 apparitions de ces météores. Longtems, on les a regardés comme un effet de la colère et des vengeances divines. Dans plusieurs temples, on a consacré les pierres météoriques comme des signes de la puissance de Dieu. Pour l'homme instruit, les globes de feu sont des phénomènes ordinaires, dont l'origine est encore un mystère, mais qui n'offrent rien de miraculeux.

Ces pierres nommées *Rolides*, *Pierre de Foudre*, *Aérolithes*, *Uranolithes*, *Météorites*, *Céramites*, *Pierres de la Lune*, *Boaïlites*, *Météorolites*, sont semblables par leur nature; elles ne diffèrent que par leur masse, leur dureté, la finesse du grain, le nombre et la quantité des substances qui entrent dans leur composition. La minéralogie du globe terrestre ne nous a encore rien offert d'analogue à ces pierres.

Dans tous les pays connus, on a observé des globes de feu : ils éclatent partout indifféremment. MM. Vanquelin, Fergusson, Langier, Thenard, Klapproth, Howard, etc., ont analysé ces pierres, et ont fait connaître le résultat de leurs travaux dans leurs immortels ouvrages. Descartes, Franklin, Prévost de Genève, Chladni, Laplace, et plusieurs autres physiciens célèbres, ont proposé différentes hypothèses pour expliquer l'origine des pierres météoriques. Les uns disent qu'elles pourraient nous venir des volcans de la lune ; les autres, qu'elles sont les débris de quelque planète, ou les restes du chaos. Beaucoup d'entre eux pensent qu'on doit les regarder comme de petits corps planétaires à différents âges de leur formation, que la masse de la terre entraîne dans sa sphère d'attraction, ou bien comme des concrétions de l'atmosphère lumineuse des comètes. Il existe encore beaucoup d'autres hypothèses que je crois inutile de mentionner.—*Géographie Physique.*

#### DES INFLUENCES PHYSIQUES DE LA LUNE.

C'est un préjugé encore très répandu que celui des influences de la lune, soit sur les variations du temps, soit sur les végétaux, soit même sur l'économie animale.

C'est en vain qu'on invoque l'expérience pour prouver l'influence de la lune sur les changemens de temps. Une foule de gens attestent les rapports de l'état atmosphérique avec les phases de la lune ; mais il suffit de suivre avec attention, pendant quelques mois, cette prétendue liaison du temps avec les phases, pour se convaincre qu'elle n'est nullement fondée. Beaucoup de personnes partagent le préjugé commun, parce qu'elles n'ont pas pris la peine de vérifier par elles-mêmes ce qu'elles ont entendu dire par d'autres. Ou bien, si l'on remarque une ou deux fois par hasard l'accord d'un changement de temps avec un changement de quartier, cela suffit pour émouvoir les esprits qui réfléchissent peu, tandis qu'ils ne remarquent pas une seule de faits qui parlent en sens contraire. Quelques instans de réflexion doivent suffire à désabuser, sur ce point, les esprits justes. En effet, si ce changement de quartier avait quelque influence sur les changemens de temps, ces changemens devraient avoir lieu régulièrement et périodiquement, au moins si on les considère en masse : or, tout le monde sait qu'il en est autrement. En second lieu, comme on compte les phases à des

intervalles très rapprochés, il y aura toujours moyen d'attribuer à telle ou telle phase assez voisine des variations qui en seraient parfaitement indépendantes : de là le prétendu rapport qu'on croit avoir observé. Mais qu'on suive avec attention les phases et les époques des grandes variations du temps, l'expérience prouvera d'une manière incontestable que les prétendus rapports n'existent pas. Des recherches fort étendues ont été faites sur ce sujet ; il a été constaté que le temps ne subissait nullement l'influence de notre satellite, ni dans ses phases communes, ni par l'effet de ses mouvemens périodiques, ou le retour régulier à certaines positions. Aussi n'y a-t-il pas de savant qui ne soit convaincu, par ces comparaisons et même par sa propre expérience, de la parfaite innocence de la lune.

On nous citera ce qu'on appelle la *lune rousse* et le rapport des beaux clairs de lune avec les fortes gelées d'hiver. Pour ce qui est de ce dernier phénomène, il est aisé de comprendre qu'il ne prouve rien. Les gelées sont aussi fortes en l'absence de la lune qu'en sa présence, pourvu que le ciel soit pur et sans nuages, parce qu'alors, le rayonnement de la terre, qui se fait sans obstacle, la refroidit considérablement. Or, lorsqu'il fait un beau clair de lune, cette condition est remplie : le ciel étant alors pur et sans nuages, la gelée doit se produire. En un mot, c'est la même cause qui produit à la fois la gelée et le clair de lune, savoir, l'absence de nuages et la sérénité de l'atmosphère : autant vaudrait dire que c'est la gelée qui produit le clair de lune.

Pour ce qui est de la lune rousse, ainsi nommée parce qu'elle fait roussir et brûler les bourgeons des arbres, il est facile de se convaincre que notre satellite est tout-à-fait étranger à ses effets. Dans les mois de mars et d'avril, on trouve souvent les bourgeons roussis et désorganisés, à la suite d'une nuit claire, et l'on suppose que c'est la lune qui est coupable de ce méfait. Or, cette destruction de l'épiderme des bourgeons n'est autre chose qu'une congélation produite, à cette époque, par le rayonnement de la nuit : c'est le même effet que celui de la gelée blanche, et la lune ne joue ici d'autre rôle que celui de *témoin*. On prétend que la lune a, à cette époque, une couleur rousse. Si cette teinte existe ailleurs que dans l'imagination des jardiniers, il est facile de comprendre qu'il en faudrait chercher l'origine dans l'état de l'atmosphère, et non dans la lune elle-même.

A plus forte raison, les hommes judicieux ne doivent-ils tenir aucun compte d'une foule de préceptes populaires fondés sur l'influence de la lune. Ce ne serait que dans telle ou telle phase qu'il faudrait semer, planter, couper le bois, tondre les moutons, tailler les ongles et les cheveux, etc; recommandations qui tiennent toujours beaucoup de place dans la science de certains faiseurs d'almanachs.

Reste à dire un mot de l'influence supposée de la lune sur l'économie humaine. Ici, il y a lieu peut-être à quelque hésitation sur l'opinion qu'il faut s'en faire. Il semble, en effet, assez bien établi par l'expérience que certaines maladies représentent, dans leurs accès, des périodes qui se rapportent assez bien aux phases de la lune. Mais peut-être n'y a-t-il là qu'un rapport de hasard, analogue aux périodes des fièvres intermittentes, qu'on n'a pas encore songé à rapporter aux phases de notre satellite. Elle agirait, soit par son attraction, soit par sa lumière, soit par sa chaleur. La première cause agit toujours à peu près de la même manière, puisque la distance de la lune à la terre varie peu, et ne se lie pas aux phases qui représentent des rapports de position, non de la lune avec la terre, mais de la lune avec le soleil. La lumière de la lune ne peut avoir d'influence, car elle est trois cent mille fois moindre que celle du soleil; or, la lumière du soleil, variant d'un jour à l'autre, et dans une même journée, par des différences bien plus considérables, les effets de cette variation devraient être plus sensibles que l'influence attribuée à la lumière de la lune. Enfin, ce n'est pas la chaleur lunaire qu'il faut alléguer, car cette chaleur est tout-à-fait nulle, et concentrée par les plus fortes lentilles, elle ne peut faire varier d'un centième de degré les thermomètres les plus sensibles.

Il suit de cela que l'influence attribuée à l'astre des nuits n'est nullement fondée en raison. Quelques-uns de ses effets supposés ne ressortent que d'une expérience équivoque, dont la lumière douteuse ne saurait balancer les considérations rationnelles qui la démentent; en tout le reste, l'expérience elle-même dépose contre le préjugé. Cependant, l'influence de la lune n'est pas absolument impossible. Nous ne pouvons nous flatter de connaître à fond les mystères de la matière et de l'espace, et il peut exister dans la nature des agens soupçonnés par l'homme que n'atteignent pas nos raisonnemens; mais ce n'est pas une raison pour

accueillir des hypothèses en faveur desquelles l'expérience ne dépose pas, et il résulte clairement de l'analyse des phénomènes que l'influence de la lune est tout-à-fait dépourvue, sinon de possibilité, du moins de vraisemblance.

#### L'HIVER DES CONTRÉES DU NORD.

Dans la saison rigoureuse, l'excès du froid entraîne sans doute de grands inconvéniens à sa suite; mais ils tiennent à l'ordre général et au bien du tout. Dans l'état présent des choses, cet ordre et ce bien ne pourraient avoir lieu, sans ces inconvéniens locaux ou partiels, qui n'excitent nos murmures que parce que nous ne voyons que les résultats et les effets du moment.

En hiver, parmi nous, l'eau gèle à une telle profondeur, qu'il n'est pas possible de faire usage des fontaines: les poissons meurent dans les étangs; les fleuves se couvrent d'énormes glaçons; les moulins s'arrêtent; le bois manque ou devient d'un prix excessif; les plantes, les arbres périssent; divers animaux succombent au froid ou à la faim; la santé de l'homme en souffre et sa vie même peut être exposée.

Voilà des maux frappants; mais combien d'hivers nous passons sans en éprouver aucun! que sont-ils, d'ailleurs, si nous les comparons à ceux de quelques autres contrées?

Dans une grande partie des pays septentrionaux, il n'y a ni printemps ni automne: la chaleur y est aussi insupportable en été que le froid en hiver. La violence de celui-ci est telle, que le mercure se gèle dans les thermomètres. Quand on ouvre la porte d'une chambre chauffée, l'air extérieur, en y pénétrant, convertit en neige toutes les vapeurs qui s'y trouvent, et l'on se voit entouré de tourbillons blancs et épais. Sort-on de la maison, on est presque suffoqué, et l'air semble déchirer la poitrine. Tout paraît mort; personne n'ose hasarder de quitter sa demeure: quelquefois même, le froid devient si rigoureux, et cela tout-à-coup, que, si l'on ne peut se sauver, à temps, on est en danger de perdre un bras, une jambe et même la vie. Le vent pousse la neige avec une telle violence, qu'on n'est plus en état de trouver son chemin. Les arbres et les buissons en sont couverts; les yeux en sont éblouis, et à chaque pas, on s'enfoncé dans un nouveau précipice.

A Petersbourg, où l'on a 59° 56m. de latitude, le soleil en hiver, se lève à 9h. 15m. du matin, et se couche à 2h. 45m. du soir. A Archangel, situé à 61° 34m. cet astre ne se lève qu'à 10h. 24m. et se couche à 1h. 36m.

En 1760, le thermomètre de Réaumur descendit, à Petersbourg, à 33°. En Sibérie, il n'est pas rare d'éprouver un froid qui donne 53° et demi, et à Jeniseit, le 16 Janvier, 1755, il descendit à 69° et un quart. Dans les dernières expéditions au pôle boréal, les navigateurs anglais ont trouvé fréquemment des températures inférieures à 50° centigrades sous zéro : le mercure qui gèle à 40° au-dessous de la glace fondante, y était constamment à l'état solide et se laissait battre et découper comme de l'étain.

Et nous nous plaignons du froid de nos contrées ! que dirions-nous s'il nous fallait vivre sous de pareils climats ? Mais pourquoi le créateur a-t-il assigné à tant de nos semblables des régions où la nature les glace pendant une grande partie de l'année ? pourquoi le sort de ces peuples est-il plus malheureux que le nôtre ?

C'est être dans l'erreur que de supposer que les peuples voisins des pôles gémissent de la violence et de la longueur de leurs hivers. Pauvres, mais exempts par leur simplicité même de tout désir à satisfaire, ces hommes vivent contents au milieu des glaces qui les entourent : leur manière de vivre les endureit contre le froid et les met en état de braver les tempêtes. La nature, d'ailleurs, a peuplé leurs déserts de bêtes sauvages, et la fourrure les garantit de l'intempérie de leur climat. Quand le soleil ne se lève pas pour eux, et qu'ils sont environnés de ténèbres, la nature leur allume elle-même un flambeau, et l'aurore boréale vient éclairer leurs nuits. Peut-être ces peuples regardent-ils leur pays comme la plus heureuse contrée de la terre, et nous plaignent-ils autant que nous les trouvons à plaindre.—*Le Livre de la Nature.*

#### RECETTES, ETC.

Nous lisons ce qui suit dans un Journal Américain d'il y a une douzaine d'années :

*Fougère médicinale.*—Monsieur l'Editeur.—En publiant la lettre suivante du maître de poste de Rossville, vous remplirez pleinement le but de l'écrivain, celui de rendre générale la connaissance d'un

remède pour un accident déplorable ou alarmant, auquel tous sont plus ou moins sujets, la morsure des bêtes vénimeuses ou empoisonnées. La rapidité avec laquelle le venin est absorbé rend extrêmement désirable qu'on puisse y appliquer un antidote avant que le secours du médecin puisse être obtenu.

La famille des fougères, (le premier ordre de la classe des cryptogames) est très nombreuse. Je crois sans pourtant l'assurer, que l'espèce dont il s'agit se trouve en abondance dans ces environs. Tous ceux qui connaissent personnellement M. Coopy rendront témoignage à son bon jugement et à sa véracité.—Votre, etc., H. HULL.

Cher monsieur,—Je vous envoie ci-joint la fougère médicinale qui guérit toutes les morsures de serpens. On sait par expérience qu'elle a produit la guérison lorsque les dents du malade étaient si serrées, qu'il fallait les lui ouvrir avec un instrument. La fougère doit être broyée (tige et racine,) et infusée dans de l'eau ou du lait doux, (le lait est préférable à l'eau,) et l'infusion prise aussi chaude et en aussi grande quantité que l'estomac le peut supporter, jusqu'à ce que les symptômes de la maladie soient diminués. *Je ne doute nullement que ce ne soit une médecine précieuse dans les cas d'hydrophobie.* Je demeure chez cette nation depuis 28 ans, et je n'ai jamais été témoin ni entendu dire qu'un Sauvage ait été attaqué de cette maladie. Il serait certainement désirable qu'on en fit l'essai.—Votre, etc., J. COOPY. (*Georgia Athenium.*)

*Goudron.*—C'est un fait connu, mais néanmoins certain, que si l'on frotte le cou des agneaux, des oies, etc., avec un peu de goudron, on les préservera des déprédations des renards, ces animaux ne pouvant souffrir l'odeur du goudron.—*Port. Mirror.*

*L'Est et l'Ouest.*—Un M. SANDYS, homme hardi et spirituel, étant interrogé devant la chambre des communes d'Angleterre, LENTHALL, qui en était le président, lui fit plusieurs questions ridicules et impertinentes, et enfin lui demanda de quel pays il était ? "Je suis de Kent," répondit Sandys, en ajoutant, "Puis-je, à mon tour, monsieur, vous faire la même question ?"—"Je suis de l'Ouest," répondit Lenthall.—"Par ma foi," répartit Sandys, "c'est ce que je pensais, car tous les gens censés viennent de l'Est."

## Journal d'Agriculture

ET  
TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONTREAL, FEVRIER, 1851.

FERMES EXPERIMENTALES ET FERMES  
MODELES.

QUELLE différence y a-t-il entre des fermes expérimentales et des fermes-modèles?

Nous laisserons la description des premières à ceux qui les recommandent, et nous tâcherons de donner une idée de ce que devraient être les dernières. D'abord, toutes les expériences nécessaires pour avancer l'agriculture canadienne pourraient être faites sur des fermes-modèles. Ce ne serait pas véritablement des fermes-modèles, si l'on n'y pouvait pas faire ces expériences. Les fermes-modèles devraient être conduites, à tous égards, de manière à offrir aux cultivateurs ordinaires un bon exemple à imiter. Ce n'est pas un système comme celui de M. Méchi, ou ce qu'on appelle haute culture, dans la Grande-Bretagne, qu'il conviendrait de pratiquer sur une ferme-modèle canadienne; mais un système d'économie rurale adapté à la situation et aux moyens des cultivateurs du Canada, pour l'avantage desquels ces fermes seraient établies. Un système régulier de culture simple, mais judicieuse dans toutes ses branches; une attention soignée à toutes les espèces d'animaux domestiques, quant au croît, au choix et à l'entretien; la conduite de la laiterie; toutes ces choses pourraient s'effectuer convenablement sur une ferme-modèle, et autant que possible, de manière à ce que les frais de régie et de culture

fussent couverts. Laissons les fermiers aisés et les riches propriétaires d'Angleterre faire des expériences, jusqu'à ce que nous en connaissions les résultats, pour adopter les plans qui auront réussi et se seront trouvés avantageux. Cette manière d'agir nous épargnera des frais, qui auraient pu être faits en pure perte, sans nous interdire la faculté de profiter des expériences qui auraient eu de bons résultats. Les fermes-modèles doivent faire connaître les résultats obtenus de terres suffisamment égouttées, judicieusement cultivées et engraisées, du bon entretien des animaux domestiques, d'une laiterie bien tenue; enfin, ces fermes devraient être tenues et régies de manière à faire voir clairement à tous les cultivateurs qui les visiteraient, qu'il leur serait facile et avantageux de suivre sur leurs propres terres le même plan d'économie rurale, au moins quant à ses traits principaux.

Nous avons vu avec plaisir, dans le numéro de janvier de l'*Agriculturist* de Toronto, que le rédacteur a parlé favorablement du compte-rendu de notre visite à l'Exposition de Niagara. Nous aurions été, en effet, très fâché que notre rapport eût offensé qui que ce soit, le moins du monde. Nous avons vu indubitablement, à Niagara, un plus grand nombre de bêtes à cornes et de moutons supérieurs, qu'à une exposition quelconque, dans le Bas-Canada; nous y avons vu aussi de superbes échantillons de blé; mais nous n'avons pas vu que le sol ou le climat indiquât rien de supérieur pour les fins de l'agriculture, si ce n'est pour le blé d'automne. Le Bas-Canada n'est inférieur, selon nous, à aucune partie de l'Amérique du Nord, que nous ayons vue, quant à la qualité générale de son sol, et à l'harmonie de son climat avec sa situation géographique, et il a en outre l'avantage d'être plus rapproché de notre unique débouché, ou voie de communication avec l'Atlantique. Cet avantage seul donne un grand surcroît de valeur à ses productions agricoles. Nous

souhaitons à nos amis du Haut-Canada toute la prospérité possible, et d'après ce que nous en avons vu, nous sommes persuadé qu'ils prospéreront comme agriculteurs.

Comme Rédacteur de ce Journal, nous sentons qu'il est de notre devoir de tâcher de le rendre aussi utile que possible. Nous plaçons depuis un si grand nombre d'années la cause de l'agriculture, pour ainsi parler, que nous osons nous flatter qu'aucun souscripteur ne doutera que ce devoir ne soit parfaitement d'accord avec notre désir ou notre inclination. Nous ne nous sommes pas attendu à pouvoir contenter tout le monde, mais nous nous flattons que tous ceux qui prennent le journal verront avec indulgence les défauts qui peuvent s'y trouver, et suggéreront les améliorations qu'ils y croiront nécessaires. Nous ne nous mêlons ni de politique ni d'affaires de partis; conséquemment, si nous nous trompons, ce ne peut être qu'en conséquence de ce que nous ne sommes pas aussi bien au fait des sujets dont nous nous occupons, que d'autres le pourraient être; mais nous pouvons assurer nos lecteurs que tout ce que nous avons écrit sur des sujets agricoles nous a été dicté par le désir sincère d'avancer les intérêts et la prospérité des agriculteurs canadiens de toutes les origines, sans distinction aucune. Nous avons vieilli à leur service, et s'ils découvrent des défauts dans la manière dont nous conduisons ce journal, nous nous flattons qu'ils voudront bien nous aider de leurs conseils, au lieu de se contenter de nous blâmer. Nous avons beaucoup écrit; il ne serait donc pas étonnant que nous nous fussions trompé quelquefois; mais loin que nous trouvions mauvais qu'on rectifie nos erreurs, nous nous croirons obligé à ceux qui le feront. Nous prendrons pourtant la liberté d'ajouter que si l'on voulait en faire l'expérience, on trouverait que c'est une tâche bien moins difficile de trouver ce qu'on s'imagine être des défauts dans un journal publié

par autrui, que d'en publier un qui soit absolument sans défaut.

#### RAPPORT D'AGRICULTURE POUR JANVIER.

Nous n'avons pas, dans cette saison, à rendre compte de la crue ou de l'apparence des moissons, non plus que du progrès fait dans les travaux des champs; mais nous avons la satisfaction de pouvoir dire que la terre est couverte d'une épaisse couche de neige, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de mieux pour la protéger durant les mois d'hiver. Cette couverture n'est pas moins avantageuse aux prairies et aux pâturages qu'aux champs labourés, et est de beaucoup préférable à l'alternative de pluie et de neige, de gelée et de dégel, qui règne dans d'autres parties de l'Amérique du Nord. Les effets de ces variations de temps s'aperçoivent aisément dans la qualité du foin recueilli sur les prairies artificielles. L'exposition aux gelées et aux dégels alternatifs détruit une partie des brins de foin, qui sont remplacés par des herbes naturelles de toutes sortes; et de là vient qu'on voit sur les marchés de New-York, de Boston et d'autres villes, du foin d'une qualité bien inférieure à celui qui est amené au marché de Montréal, où l'on trouve généralement la meilleure sorte de foin qui se puisse voir, quelque part que ce soit. Nous avons souvent entendu des individus venus des Iles Britanniques dire du mil qu'il est trop fort ou trop dur pour les bestiaux, mais nous sommes convaincu qu'il ne croît pas de foin meilleur, ou même *aussi bon* que notre mil, dans les Iles Britanniques. C'est un grand avantage en agriculture. Le faux-seigle, ou toute autre herbe tendre des Iles Britanniques n'est pas comparable à notre mil. Nous ne pouvons rien dire du faux-seigle d'Italie, n'en ayant jamais vu nulle part.

D'après tout ce que nous avons pu apprendre de la récolte de blé de l'année dernière, il paraît qu'elle a beaucoup varié, suivant les localités. On nous a parlé d'endroits, où le rapport a été considérable,

et d'autres où il a été très faible. Le respectable curé d'une des paroisses de la campagne nous a informé qu'il avait recueilli, l'année dernière, quatorze minots de blé d'un minot de semence, dans un sol naturellement peu fertile, et qu'il a entre cinquante et soixante arpens de terre, qu'il se propose d'améliorer autant que possible, et de cultiver de manière à pouvoir servir d'exemple à ses paroissiens. Nous rapportons ce fait avec autant de plaisir que nous en avons eu à l'apprendre, parce que nous sommes convaincu que cet exemple ne peut manquer d'influer avantageusement sur la population rurale. Si de tels exemples se multipliaient, ils amélioreraient l'agriculture canadienne promptement et sur un plan étendu. Nous avons aussi entendu dire que dans plusieurs paroisses, des canadiens instruits donnent des Lectures sur l'économie rurale. Ce trait seul devrait suffire pour rendre ce Rapport aussi intéressant que tout autre où nous pourrions parler favorablement de l'apparence des moissons.

Plusieurs cultivateurs nous ont dit qu'ils croyaient que le grain connu sous le nom de *Blé de la mer Noire*, a beaucoup dégénéré, quant à la qualité, depuis qu'il a été introduit ici pour la première fois. C'est là un sujet de grande importance, qui mériterait d'être examiné à fond ; et si ce qui nous en a été dit se trouvait vrai, il n'y aurait pas de temps à perdre pour faire venir de nouvelles semences pour le printemps prochain. Il y a plusieurs variétés de blé qui réussissent bien en Ecosse, et il pourrait être avantageux d'en importer quelques-unes. Des variétés nouvelles et convenables de grain de semence peuvent devenir nécessaires pour produire de bonnes récoltes.

Les marchés continuent à être bien approvisionnés des produits de l'agriculture canadienne, et l'on n'aurait pas à se plaindre de la modicité des prix, si la production était toujours ample ; à tout événement, le prix des grains, etc., n'est pas beaucoup plus bas

ici, qu'il ne l'est dans les Iles Britanniques. De tout ce qui se vend sur nos marchés, le porc est peut-être ce qui rémunère le moins le producteur, et nous ne saurions dire d'où vient que le prix n'en est pas plus élevé qu'il ne l'a été cet hiver. Il n'y a pas à douter que dans les circonstances actuelles, une parfaite réciprocité, dans le commerce d'échange entre le Canada et les Etats-Unis, ne fût avantageuse à nos agriculteurs ; et quoique nos voisins puissent répugner présentement et tarder à en venir là, ils comprendront plus tôt que plus tard, que cette réciprocité dans le commerce leur serait aussi convenable et aussi commode qu'elle serait avantageuse aux agriculteurs canadiens. Malgré notre position géographique et d'autres désavantages prétextés, les produits de l'agriculture canadienne seront envoyés au sud, et nos amis de l'autre côté du 45<sup>e</sup> parallèle, auront sujet de se réjouir en voyant que ce pays leur peut fournir ce que le leur ne peut pas produire. On pourra douter de la vérité de cet avancé, mais le temps prouvera qu'il était fondé en raison ; et ce doit être pour nous un sujet d'encouragement que de savoir que nous nous trouverons en état de pouvoir approvisionner un marché profitable qui ne pourra cesser de nous être ouvert. La vente de chevaux pour les Etats-Unis continue à être aussi active que par le passé, et nous pensons qu'elle serait plus considérable encore, si nos chevaux valaient mieux généralement. On nous a dit qu'il y avait des commandes pour acheter ici un autre de nos produits agricoles, de l'orge, pour un brasseur des Etats-Unis, quoiqu'il faille payer 20 pour cent, pour son exportation dans ce pays. Les bestiaux iront aussi d'ici aux Etats-Unis, au lieu de venir des Etats-Unis ici ; et ainsi en est-il du beurre. Notre avoine y a été, et y sera encore exportée sur un grand plan. Quelque rigoureux que puisse être notre climat, nous serons en état d'exporter nos produits dans un pays dont le climat est regardé comme beaucoup plus doux et plus favorable. La grande masse

des habitans des Etats-Unis ne se privera pas de l'usage d'articles qu'elle peut regarder comme lui étant nécessaires, dans la vue de protéger une partie quelconque de la population. Cette circonstance seule doit amener la réciprocité et la liberté du commerce, indépendamment de tout autre moyen.

28 Janvier, 1851.

La lettre de "Québec," datée du 23 décembre, 1850, n'a pu paraître, faute de place, dans notre dernier numéro. Ce sera toujours avec plaisir que nous recevrons d'un correspondant des suggestions quant aux meilleurs moyens à adopter pour faire faire des progrès à l'agriculture du Bas-Canada; mais nous espérons que le correspondant de Québec voudra bien nous pardonner, si nous ne sommes pas d'accord avec lui, à l'égard des moyens qu'il propose. Nous ne trouvons pas à redire à une exposition annuelle conduite convenablement, mais cette exposition seule serait loin de produire l'amélioration de l'agriculture là où elle demande le plus à être améliorée. Ce serait un moyen efficace, s'il était combiné avec d'autres; mais dans les circonstances où se trouve actuellement la population rurale du Bas-Canada, il faut d'autres moyens que des expositions annuelles pour mettre l'agriculture en voie de se perfectionner généralement. Des prix pour des fermes bien tenues, pour un bon système d'égoûts, de bonnes clôtures, de bons troupeaux, une laiterie bien conduite, sont des objets qui méritent d'être encouragés aussi bien que des expositions annuelles. Une de nos principales objections aux expositions ou montres de bestiaux, a été l'arrangement ou la classification des animaux, si contraire à ce qui a lieu dans les Iles Britanniques, et dans le fait, si contraire à ce qui devrait être pour que ces expositions devinssent avantageuses. Nous avons vu des représentations anglaises d'expositions d'animaux, où chaque animal avait sa place séparée des autres, et où tous paraissaient comme ils

doivent paraître à une *montre d'animaux*. Il n'y a pas ici d'arrangement convenable aux exhibitions d'animaux, qui ressemblent plutôt à une foire qu'à une exposition régulière, et il en a été de même à Syracuse, dans l'Etat de New-York, l'année dernière. A Niagara, il y avait un meilleur arrangement, et les bêtes à cornes et à laine étaient tenues séparément dans des parcs ou enclos faits avec des planches, quoique nous soyons d'avis, qu'une claire-voie serait plus convenable, comme offrant plus de facilité à comparer les animaux, et à en juger correctement. A part de cela, l'exposition de Niagara offrait un arrangement très convenable. Quant à ce que notre correspondant pense du Journal d'Agriculture, nous prendrons la liberté de dire, que nous avons tout lieu de croire qu'il a été plus efficace pour exciter un esprit de recherche et d'amélioration en agriculture, là où cette amélioration est le plus nécessaire, que toute montre ou exposition d'animaux, etc., qui a jamais eu lieu en Canada.

Un correspondant du Journal Anglais demande s'il est possible de se procurer, à Montréal, la machine inventée par M. N. St. Onge, de Saint-Léon, et appelée *Extirpateur*, (ou Arrache-Souches.) Au cas que quelques-uns des lecteurs français eussent intérêt à faire la même demande, nous les informons que la machine en question est à vendre au magasin de ferronnerie de M. Hagar, rue St. Paul, et que le prix en est de 20 piastres.

#### PRÉPARATION DU LIN.

A une réunion de la Société Royale d'Irlande pour l'Amélioration du Lin, qui a eu lieu dernièrement, le mode nouvellement inventé par M. Donlan, de préparer le lin sans le faire rouir, a été décidément désapprouvé; et le système de M. Sheeneck, qui consiste à le faire rouir dans des cuves remplies d'eau chauffée à la température de 70°, aussi décidément approuvé. Il paraît qu'il est nécessaire de laisser

trempé le lin dans de l'eau à ce degré de chaleur, pour séparer la matière gommeuse et allumineuse, incorporée avec la fibre, et qui y est laissée par la voie sèche de préparation proposée par M. Donlan; et en même temps qu'il en est ainsi, le lin obtenu par le procédé sec est d'une qualité inférieure, de la moitié seulement de la valeur du lin préparé par la voie humide, et propre seulement à des fabriques grossières. Le plan de M. Sheneck, de faire rouir le lin dans de l'eau chaude, est fortement recommandé comme préférable à tous les autres, en ayant soin que l'eau ne soit pas chauffée à plus de 70°.

On pourrait cultiver le lin sur un plan étendu en Canada, et il n'y aurait pas de récolte plus lucrative, si l'on suivait les meilleurs procédés. On a cru généralement que le climat et le sol du Canada ne permettaient pas d'y cultiver le lin sur une grande échelle, mais nous croyons qu'on a été en cela dans l'erreur. Nous n'avons jamais vu en Canada un arpent de terre cultivé convenablement pour la production du lin; et comme cette plante exige une préparation spéciale du sol et une culture particulière, on ne pouvait pas s'attendre à en avoir de bonnes récoltes, là où la terre n'avait pas été ainsi préparée et soignée.

#### TRAITÉ DE M. WM. BOA SUR LA ROTATION ET LA CULTURE DES RÉCOLTES.

Nous voyons avec plaisir qu'un petit traité sur la rotation et la culture des différentes récoltes, composé par M. Wm. Boa, de Saint-Laurent, a été traduit en langue française, et publié par ordre de Son Excellence, le Gouverneur-Général, pour être répandu gratis dans les campagnes du Bas-Canada. Ce traité est court, usuel, écrit par un agriculteur qui entend son art, et capable de produire beaucoup de bien. Son Excellence a droit à la reconnaissance des cultivateurs canadiens, pour cette marque de l'intérêt qu'elle prend à leur bien-être et à l'avancement de l'agriculture. De tels actes ne peuvent

manquer de produire beaucoup de bien, et doivent prouver que le perfectionnement de l'agriculture est un sujet de grande importance aux yeux du Gouverneur-Général de ce beau pays. En voyant que l'amélioration de l'agriculture est regardée comme un objet de la plus grande importance par tout véritable ami du Canada, les cultivateurs seront plus portés à considérer sérieusement le sujet, et à s'efforcer de comprendre ce qu'il est en leur pouvoir de faire pour effectuer l'amélioration que demande l'agriculture. Il faut qu'ils soient convaincus de la nécessité et de l'avantage des améliorations en agriculture, avant de pouvoir être induits à en faire, et quand ils verront le gouverneur lui-même prendre à cœur un sujet qui ne peut pas l'intéresser personnellement, ils ne pourront guère se refuser à croire qu'il est de leur devoir et de leur intérêt d'améliorer, autant qu'il dépend d'eux, leur système de culture. Nous transcrivons quelque chose de ce petit traité, si nous n'étions pas persuadé qu'il est déjà entre les mains de tous ceux qui reçoivent notre Journal.

#### CLUB DES FERMIERS, DE LONDRES

A une assemblée récente du Club des Fermiers, de Londres, M. Nesbit, de l'École Agricole et Chimique de Kennington, a donné une Lecture sur les différentes espèces d'alimens, et sur les meilleures méthodes d'engraissement. Quoiqu'on en puisse penser au contraire, comme agriculteur, nous prenons sur nous de dire, que dans aucun autre pays du monde, on n'est aussi au fait de tout ce qu'il y a de mieux en économie rurale, que dans les Îles Britanniques. M. Pusey, M. P. rédacteur en chef du Journal de la Société Royale d'Agriculture, observe que, "les livres, il est vrai, n'enseignent pas directement la pratique de l'agriculture, mais en décrivant la pratique des meilleurs agriculteurs, ils donnent lieu à la réflexion, et montrent où cette pratique peut être apprise. Si nos fermiers s'informent de

ce qui est fait par les plus avancés d'entre eux, ils écriront eux-mêmes sur les améliorations agricoles, un livre tel qu'il n'en a pas encore été écrit en caractères lisibles, et en lignes bien droites sur les larges feuillets de l'Angleterre."

Le Conseil de la Société se flatte que la meilleure pratique, soit qu'on l'obtienne par la lecture du Journal, ou par l'inspection de ce qui se fait de mieux dans les champs, sera transmise aux terres jusqu'à présent négligées du royaume, et conduira à des résultats satisfaisants pour toutes les parties intéressées à la chose. Le Conseil rend compte avec les plus grands éloges du résultat de la grande Exposition qui a eu lieu à Exeter, en juillet dernier, et complimente les habitans de cette ville sur l'attention qu'ils lui ont marquée, et sur l'aide (£1260) qu'ils ont donnée à la Société. A cette exposition, les recettes ont excédé les dépenses de £96, quoique les dernières se soient montées à £4845. Nous mentionnons cette circonstance, comme pouvant encourager à agir en Canada. La Société Anglaise offre, cette année, £250 pour des Essais sur différents sujets agricoles: l'année dernière, elle a donné plus de £300, à ce que nous croyons, pour de pareils essais. Il n'y a rien eu à payer sur les chemins de fer, pour le transport des animaux, etc., à Exeter, ou pour les en ramener, et l'on s'est contenté de la moitié du prix ordinaire pour les instrumens aratoires. Nous avons un noble exemple à imiter, et nous nous flattons que les Canadiens ne resteront pas en arrière. Si un pays aussi riche que l'Angleterre manifeste une disposition si décidée à tout ce qui dépend de lui pour perfectionner et soutenir son agriculture, pourquoi n'en ferions-nous pas de même, nous qui comptons presque exclusivement sur l'agriculture pour notre maintien? Nous dirons aux agriculteurs: Suivez les meilleurs exemples en agriculture qui puissent venir à votre connaissance, et ne vous laissez jamais persuader qu'il ne vous est pas possible d'adopter un système parfait

d'économique rurale, parce que vous résidez en Canada. Nous ne disons pas que nous pouvons suivre le système anglais dans toutes ses particularités, parce que nous ne pouvons pas faire beaucoup au-delà pendant quatre mois de l'hiver, que nos terres sont gelées et couvertes de neige, tandis que dans les Iles Britanniques on peut faire beaucoup de travaux pendant la plus grande partie de ce temps. C'est un inconvénient léger, et rien de plus. Si nos hivers nous sont désavantageux sous certains rapports, ils nous sont avantageux sous d'autres, de sorte que les avantages et les désavantages se compensent. Dans les Iles Britanniques, il est difficile de rien charrier, en hiver, si ce n'est sur les grandes routes publiques. Nous, au contraire, nous avons, dans tous les sens, des chemins qui valent presque les chemins à lisses, et au moyen desquels on peut charrier le fumier, le bois, etc., sans couper, ni endommager les terres labourées ni les prairies. Nous croyons qu'il vaut beaucoup mieux que les champs et les prés soient bien couverts de neige pendant les plus grands froids de l'hiver, que d'être exposés nus à des pluies glacées, ou à des gelées et des chûtes de neige alternativement, et nous ne doutons nullement qu'une épaisse couverture de neige et un froid constant pendant quatre mois, ne soient plus propres à entretenir la fertilité du sol qu'un hiver variable et marqué par des alternances de gelée et de dégel, de neige et de pluie.

#### ÉPREUVE DE CHARRUES A SOUS-SOL.

Mardi dernier, 12 doctobre, on a fait l'épreuve des avantages comparatifs d'une charrue à sous-sol, fabriquée par Rappelge et Cie., de Rochester, dans l'Etat de New-York, et d'une charrue de manufacture anglaise, faite par Read. L'épreuve a eu lieu sur la terre de J. B. Marks, Ecr., près de Barriefield. La charrue de Read appartient à Charles Penner, Ecr., de Lachine, et est celle qui a été exposée à l'Exposition Provinciale qui a eu lieu en cette ville en 1849, où le premier prix a été obtenu par une des charrues de Rochester. La char-

ru de Read l'emporte sur toutes les autres, en Angleterre, comme faisant mieux l'ouvrage que toute autre.

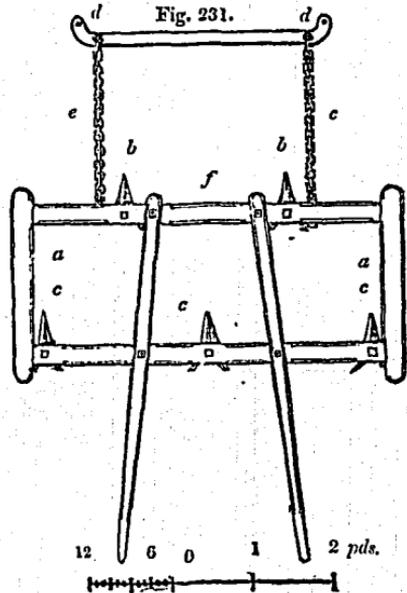
Plusieurs agriculteurs pratiques qui avaient été invités à venir voir l'épreuve, ont unanimement décidé en faveur de la charrue de M. Penner, comme exigeant une moindre puissance de trait, étant plus aisée à tenir, et coupant mieux le sol, sans l'amener trop près de la surface.

Il est à espérer que quelques-uns de nos fabricans de charrues profiteront de la présente occasion pour demander à M. Penner de prendre des modèles de sa charrue, et par là se mettre en état de fournir à leurs pratiques les meilleurs instrumens connus jusqu'à présent en ce genre. Le temps était très favorable, et aucune peine n'a été épargnée pour en venir à une conclusion juste. La charrue approuvée, en coupant à la profondeur de six pouces au-dessous du fond du sillon ouvert précédemment, n'était tirée que par un seul cheval, de taille moyenne, tandis que l'autre charrue fut tirée par quatre bœufs, pendant une partie du temps, et pendant l'autre, par une paire de bœufs précédés d'un cheval.—*Kingston Argus.*

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons inséré l'extrait précédent. Nous avons vu la charrue de M. Penner à l'œuvre, sur sa terre, à Lachine, aussitôt après qu'il l'eut reçue d'Angleterre, et nous l'avons regardée comme la meilleure charrue à sous-sol que nous eussions encore vue. Cette charrue a obtenu le premier prix dans la classe des charrues à sous-sol, de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, et c'est chez elle une preuve d'un jugement sain dans l'estimation de ces sortes d'instrumens. Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, et nous le répétons, il n'y a pas au monde de meilleurs instrumens aratoires que ceux qui sont manufacturés et employés en Angleterre, et nous ne saurions en importer de meilleurs, ou en fabriquer d'après de meilleurs modèles. Nous pourrions certainement en rendre quelques-unes mieux adaptées au Canada, mais nous ne pourrions pas trouver de calibres plus convenables. Nous avons souvent recommandé la charrue à sous-sol de M. Penner comme le meilleur modèle pour tout cultivateur canadien qui aurait besoin d'une charrue à sous-sol.

*Oufs à la trippe.*—Faites durcir des œufs, ôtez-en la coque; coupez-les en quatre; mettez-les dans un peu de lait chaud, avec beurre, sel et poivre; jetez-les en les retirant deux jaunes battus avec de la crème, les brassant comme la sauce blanche.

RAYONNEUR.



Cet instrument est tiré par un seul cheval et fait à la fois cinq rayons pour couvrir la semence. Il consiste en un cadre ou chassis *a a*, portant cinq coutres *bb c c c*, qui opèrent sur la surface du sol, exactement comme la charrue à double versoir, la divisant en petits sillons meubles de chaque côté. Deux coutres *b b* sont placés à la partie antérieure du cadre, et trois *c c c*, à la partie postérieure, laissant entre eux des espaces égaux, et forment cinq sillons embrassant quatre espaces de 12 pouces de largeur chacun. Le cheval est attaché aux yeux *d d* de la barre *d d*, qui est liée au chassis *a a* par les chaînes *c c*, qui ont 12 pieds de longueur, et qui par leur poids joint à celui de la barre *d d*, donnent de la stabilité au trait. On pourrait, s'il était nécessaire, donner plus de force à cet instrument, en y attelant deux chevaux, au moyen d'un anneau de fer fixé en *f*, au timon d'une herse commune, et la charpente pourrait aussi être montée sur des roues et un essieu.

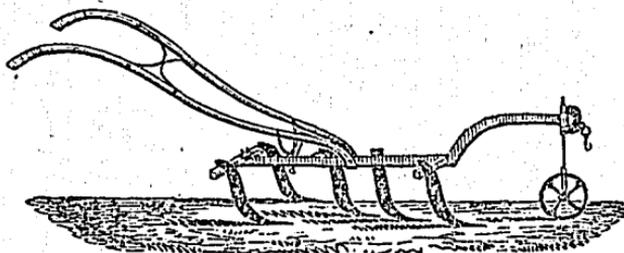
Fig. 265.



BOULEVERSEUR ET HERSE DE WILKIE.

Nous trouvons dans cette classe d'instrumens une machine joliment construite, et connue sous le nom de *Bouleveuseur de Sol et Herse de Wilkie*, et représentée par la figure ci-dessus. Cet instrument a un timon *a b*, à la partie postérieure duquel sont attachés deux manches *c c*, un de chaque côté. Il n'a pas de charpente ou corps proprement dit, mais consiste en un simple squelette, dont les parties usuelles sont les trois coutres ou dents *d e f*. La première dent *d* est fixée au timon par une boîte, se recourbe et se termine par une pointe double; les deux autres *e* et *f* sont des continuations des

deux ailes, qui peuvent s'ajuster au moyen de la barre carrée *g*. L'effet des dents sur le sol ressemble quelquefois à celui du *scuffler*, pelant et coupant par-dessous; mais l'instrument a un appendice dans la herse à 6 dents *z*, qui complète d'un coup l'opération. La herse peut être ajustée pour la profondeur au moyen de ses soutes, et pour la largeur au moyen de deux petites barres carrées. Le règlement de la profondeur est facilité par la roue *l* tenue par les forces (*forcipès*) *n*, fixées en *o* au timon, auquel sont aussi attachés un anneau et un crochet, pour le trait.



La figure ci-dessus représente correctement le Bouleveuseur de sol (*Grubber*) fabriqué par M. Alexander Fleck, de la rue Saint-Pierre de cette ville, aux prix de £9 à £9 10s. Cet instrument est fortement recommandé par un nombre d'agriculteurs du Bas-Canada, qui l'ont acheté et s'en sont servi sur leurs terres. Il n'y a

pas à douter qu'il ne soit très utile sur une ferme qu'on veut cultiver convenablement, et nous recommandons aux agriculteurs de passer chez M. Fleck, et de voir cet instrument, ainsi que plusieurs autres également recommandables, qu'il a à vendre à des prix raisonnables.

*Mois d'hiver.*—C'est un fait curieux, est-il dit dans un journal anglais, que presque tous les hommes de génie sont nés dans les mois d'hiver. Burns, Byron, Scott et Hogg naquirent dans le mois de janvier. On pourrait citer cent autres

exemples semblables, et dans le fait, il serait difficile de trouver un homme éminent dans les arts et les sciences, dont le mois de naissance formerait une exception à cette règle!

Le climat du Canada exige que les bâtimens de ferme soient construits judicieusement, et de manière à fournir un abri aux animaux, lorsqu'ils sont dehors, dans la basse-cour, et que les étables soient assez chaudes pour que les animaux n'y souffrent pas du froid, durant l'hiver. Une chaleur tempérée contribuera beaucoup à les tenir en bon état, même avec moins d'alimens qu'ils n'en consommieraient, s'ils étaient exposés au froid. Lorsqu'on nourrit les bestiaux de végétaux, l'hiver, on ne le fait pas avantagement, si la température n'est pas au-dessus du point de congélation. Ce ne serait pas non plus avantagement qu'on produirait des récoltes de racines, puisque les bestiaux n'en profiteraient pas autant qu'il serait nécessaire. La meilleure température pour les racines gardées dans des caves ou des caveaux pour le bétail, est celle de 32° à 35° (de F.) celle de 32°, ou à peu près, préférable à l'autre. Si la température des caves est trop chaude, les légumes s'y gâteront; ils se conserveront bien, au contraire, et ne souffriront pas du froid, à celle de 32°, s'ils ont été serrés secs et en bon état. Les récoltes de racines coûtent à produire, et il y a grand dommage, si elles ne peuvent pas être conservées pour la nourriture du bétail. Si les circonstances le permettaient, il n'y aurait rien de mieux pour préserver les racines que des caves construites sous les granges, pourvu qu'on pût les tenir sèches. Il n'en doit pas coûter beaucoup à creuser des caves sous les granges, si le sol et la situation sont favorables. Ce qui coûterait le plus serait l'excavation, dont pourtant le coût serait diminué par l'emploi qu'on pourrait faire la terre tirée dehors, pour former un *compost*, ou pour remplir des cavités. Dans tous les cas, il serait à propos qu'il fût laissé un espace d'au moins quatre pieds entre les pans ou murs extérieurs de la grange et l'excavation faite pour la cave, afin d'empêcher le froid d'y pénétrer, de sorte que la cave creusée sous une grange de 40 pieds sur 30, n'eût que 32

être, qu'il y eût plus de quatre pieds entre l'excavation faite pour la cave et les murs de la grange; mais ce serait au propriétaire de la grange à se déterminer, à cet égard. Ce qu'il importe le plus, et ce que nous recommandons à tout fermier qui se propose de produire des récoltes de racines, c'est de se pourvoir d'avance des moyens de les conserver, et il ne lui en coûtera probablement pas plus pour se pourvoir d'une bonne cave ou d'un bon caveau, que ne lui produira la récolte d'une année. Les récoltes de racines sont nécessaires sur des fermes bien tenues, et nous serions fâché de voir ceux qui commencent à en cultiver découragés de continuer à le faire, par la perte de ces récoltes, faute de caves convenables, ou d'entendement dans l'alimentation du bétail. Avec un peu de réflexion et d'attention, on fera les choses comme il convient, et c'est ce qu'il faut dans presque tous les sujets qui se rattachent à l'agriculture.

**GLACIÈRES.**—Une glacière est un accessoire nécessaire sur une ferme dans ce pays; et chaque cultivateur en devrait avoir une, vu le peu de frais qu'elle exige. Une glacière est si utile pour la bonne tenue de la laiterie, pour la préservation des viandes et des fruits, ainsi que pour plusieurs autres fins, qu'il y a inconvénient et perte à ne la pas avoir. Quant à la situation, nous préférerions l'avoir en terre, s'il était possible de l'y tenir sèche, condition nécessaire pour y conserver la glace. Il n'est pas besoin qu'elle soit bien grande, et l'on peut se contenter de murs bruts, pourvu qu'ils soient assez solides. Il suffirait que le fond fût à huit ou dix pieds au-dessous de la surface du sol, et qu'elle fût longue et large suivant le besoin. Le *New-England Farmer* donne les directions suivantes, qui nous paraissent répondre au but: "Au sommet de l'excavation faite pour recevoir la glace, placez des solives en travers, et par-dessus un plancher: sur ce plancher

de deux pieds d'épaisseur. Faites un toit qui soit passablement aigu. Ayez des ventilateurs aux pignons du toit, pour faire sortir du bâtiment la chaleur qui pourrait s'y accumuler dans un chaud jour d'été. Il doit y avoir deux portes à l'entrée faite pour emplir la glacière et pour y prendre de la glace. Il doit y avoir des barres ou solives le long des murs, pour empêcher que la glace ne vienne à les toucher. Au fond, placez de petits billots de bois à l'épaisseur de plus d'un pied; placez au-dessus un lit de copeaux ou rides, et couvrez le tout d'un plancher. La couche de billots et de rides retarde la fonte de la glace."

Ce plan nous paraît bien convenable. Les portes pour emplir la glacière et y prendre de la glace doivent partir des extrémités au-dessus du plancher, et il doit y avoir à ce plancher une trappe donnant accès au caveau à glace. Le tan ou le bran-de-scie aurait besoin d'être couvert, pour qu'il ne se mêlât pas avec la glace.

Le *New-England Farmer* décrit encore comme suit la manière de construire une glacière hors de terre :

"Pour faire une glacière au-dessus du sol, il doit y avoir de tous côtés deux rangs de poteaux fichés en terre, et dégrossis et taillés droits d'un côté. Ces rangs doivent être à deux pieds ou deux pieds et demi l'un de l'autre, les côtés dégrossis se regardant. Des planches doivent être clouées sur les côtés dégrossis des poteaux. Alors le rang extérieur de poteaux sera hors du bâtiment, et le rang intérieur dedans, de sorte que le remplissage entre les deux murs de planches pressera les planches contre les poteaux. L'espace entre les murs ou cloisons doit être rempli avec du tan, du bran-de-scie ou du charbon pulvérisé. On pourrait aussi se servir de rides, pailles, balles de céréales, feuilles et autres substances légères, mais elles ne valent pas autant, et si l'on s'en sert, il faut les fouler et les masser aussi fermes ou

compactes que possible, et il seroit bon de laisser plus d'espace entre les solives, si l'on se servoit de matériaux légers. Faites les fondations ou la partie inférieure de la cave à glace, le plancher d'en haut et le toit comme pour la glacière sous terre, et ayez la même précaution par rapport à la double porte d'entrée. Les solives supérieures peuvent être fixées sur les poteaux pour les tenir à leur place, sur les côtés et sur les pignons. Les poteaux doivent être attachés ensemble, pour qu'ils ne soient pas écartés par le poids des matériaux mis entre les planches"

Les glacières hors de terre doivent être construites avec soin, autrement la glace ne s'y conserverait pas. Nous croyons qu'il seroit prudent de faire en sorte que la glace ne touchât pas les murs intérieurs, ce qu'on pourroit faire aisément au moyen de perches; et comme l'entrée doit être sur le côté ou le pignon, au niveau du terrain, il seroit bon d'avoir une allée d'environ deux pieds de large entre la glace et les murs, pour mettre les articles qu'on veut préserver dans cette allée ou cet intervalle. Nous donnerons quelques autres plans de glacières dans un numéro prochain.

Au dîner du Club des Fermiers, à Londres, M. Pusey, M. P., ci-devant Président de la Société Royale d'Agriculture, et présentement Président du Comité du Journal de la Société, et Rédacteur en chef de ce journal, à ce que nous croyons, a prononcé un discours qui doit avoir causé beaucoup de surprise ailleurs, sinon, au dîner même. Il dit qu'ayant si souvent entendu parler de l'agriculture écossaise comme étant supérieure à l'agriculture anglaise, il désiroit en venir à la preuve, et qu'en conséquence il prioit le Comité de Club d'offrir, de sa part, un pari de £150 pour mettre en concurrence trois fermes de l'ouest de l'Angleterre contre trois fermes de toute l'Écosse. Cette offre a été communiquée

par le Club des Fermiers de Londres, au Club des Fermiers de Haddington, mais jusqu'à ce jour il n'y avait pas eu de réponse. M. Pusey remarqua en outre, qu'il ne dirait pas un mot au désavantage des Fermiers Ecossais; s'ils voulaient se contenter de se louer entre eux, il leur était bien loisible de le faire, mais quand ils se permettaient de vilipender les Fermiers Anglais, il sentait son sang bouillonner. Si les fermiers écossais voulaient se taire, les fermiers anglais en feraient de même; mais quand les Ecossais se vantaient de la supériorité de leur culture, il déclarerait qu'il croyait que la supériorité était, etc.

Nous n'avons jamais été en Ecosse, mais nous avons toujours compris que la culture y était sur le meilleur pied. Nous avons néanmoins lieu de supposer, d'après les descriptions que nous avons lues, que la bonne tenue des fermes, en Angleterre, y compris les pâturages et les animaux qui y sont tenus, ne pouvait être surpassée en aucun pays du monde. Nous ne pouvons regarder comme parfaite une économie rurale, où il n'y a pas de bons pâturages anciens, convaincu que nous sommes que ce n'est que sur de tels pâturages qu'on peut voir les troupeaux dans leur perfection naturelle, et que le produit de la laiterie en beurre et en fromage peut atteindre à l'excellence. Nous pouvons être prévenu sur le sujet, mais nous nous sommes convaincu par l'expérience que les anciens pâturages de bonne qualité, bien égouttés et bien soignés, sont supérieurs aux pâturages nouveaux d'un, deux ou trois ans, pour l'engraissement des bêtes à cornes et à laine, ou pour le produit de la laiterie. Il est très important d'être au fait des différents systèmes d'agriculture et de l'idée qu'en ont ceux qui doivent s'y entendre. On pourra alors juger par soi-même et adopter le système le plus profitable et le plus convenable. Nous avons de bons exemples devant nous, et nous avouons qu'un système perfectionné, pourvu qu'il soit profitable.

nous paraîtra toujours préférable à tout système empreint de défectuosité, de quelque part qu'il vienne. Notre sol et notre climat ne sont pas incompatibles avec un système perfectionné d'économie rurale, et nous nous flattons de voir un tel système en pleine opération dans ce pays.

**NOUVEAU COLLÈGE.**—Nous avons le plaisir d'annoncer que M. le Curé de la Pointe-Lévi, aidé d'une bonne partie de la paroisse, se propose d'ériger un Collège près de la nouvelle église maintenant en construction, sur les hauteurs en face de la ville. Ce collège est destiné à remplir une lacune qui existe dans notre système d'instruction secondaire. Le cours d'études sera un cours commercial de cinq ans. On se bornera, pour l'enseignement des langues, à celui de l'anglais et du français. La situation est admirable pour un établissement de ce genre. Par sa proximité de la ville, beaucoup de jeunes gens pourront y aller puiser une instruction commerciale qu'on ne pourrait pas leur donner dans nos maisons d'éducation où l'on enseigne les hautes sciences et les langues mortes.—*Le Canadien* (de Québec).

#### MUSÉE AGRICOLE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE DUBLIN.

Le Musée Agricole de la Société Royale de Dublin est bien digne, à l'heure qu'il est, de l'attention des agriculteurs, des propriétaires fonciers et de tous ceux qui s'occupent de la culture et de l'amélioration du sol.

Au milieu des préparatifs faits pour la dernière exposition triennale, un nombre de modèles d'instrumens, et d'instrumens même de grande valeur, avaient été nécessairement mis de côté, emmagasinés, ou rangés dans des recoins, faute d'espace. Depuis la clôture de cette grande et intéressante exposition nationale, tous les appartemens appropriés au Musée agricole ont été complètement nettoyés, réparés et refaits. Les modèles et les instrumens ont été nettoyés et peints, et à la première collection nombreuse de modèles et d'instrumens ont été ajoutés tous ceux qui ont été le plus approuvés aux différentes expositions qui ont eu lieu durant la saison dernière, y compris ceux auxquels il a été adjugé des prix. On y peut voir l'assortiment le plus ample qu'il y ait dans les domaines de Sa Majesté de

charrues, herses, coupe-pailles, gâteaux de graine de lin, légumes, brise-grains, rayonneurs, distributeurs d'engrais, voitures à engrais liquide, pompes portatives, sèaux manuels, rouleaux, brise-mottes, engins pour manufacture des briques à égouts, etc., en une infinie variété, et faits par les premiers fabricans d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; le tout arrangé de la manière la plus commode pour l'inspection et la comparaison, chaque instrument étiqueté, nommé et prisé, de manière à mettre l'agriculteur en état de choisir ceux qui lui conviennent le mieux.

#### CE QUE C'EST QU'UNE EXPÉRIENCE HEUREUSE.

Pour pouvoir décider si une expérience a réussi ou non, il faut avoir une idée claire de la fin pour laquelle elle a été faite, et de son aptitude à atteindre à ce but, dans les circonstances où elle a été tentée.

Généralement pourtant, on peut dire d'une tentative expérimentale, qu'elle a réussi, ou qu'elle a été utile, soit sous le point de vue économique, soit sous celui de la science, ou de la connaissance acquise,

1° Quand elle détermine une production décidément plus grande que celle qui aurait été recueillie sans son aide ;

2° Quand la récolte, après le paiement du surcroît de dépense, laisse un profit plus grand que celui qui aurait eu lieu, dans le cas contraire ;

3° Quand elle fait connaître le mode d'action de la substance employée pour une récolte donnée, dans des circonstances données, ou jette du jour sur quelque point obscur de la théorie ou de la pratique ;

4° Dans ce sens, on peut regarder l'expérience comme ayant été utile, lorsqu'après des essais répétés, il se trouve qu'elle ne produit aucun effet sensible. Un résultat décidément négatif peut quelquefois être aussi utile qu'un résultat positif, non seulement en empêchant un cultivateur pratique de faire une dépense inutile, mais encore en démontrant la vérité ou la fausseté d'une question théorique.

5° Quand elle donne lieu à des recherches nouvelles, plus étendues, ou plus intéressantes.

Dans ce dernier cas, une expérimentation peut être de grande valeur pour la théorie de l'agriculture, ou pour le progrès de la science généralement. Dans le fait,

tous les progrès faits dans les connaissances suggèrent des recherches nouvelles, et c'est une des conséquences les plus précieuses d'une expérience faite d'abord avec peu de connaissance sur le sujet, que l'homme qui pense et qui lit en vient par degrés à voir clairement où il en est dans ce dont il s'occupe actuellement, mais à se faire à lui-même de nouvelles questions, auxquelles de nouvelles expériences, que personne peut-être ne s'était imaginé de faire avant lui, le mettront en état de répondre. Presque tous les résultats qu'il obtient lui suggèrent de nouvelles recherches, quand il en voit ou soupçonne la véritable portée ; et non-seulement il acquiert par là l'habitude d'une stricte investigation, mais il en vient à contracter le désir et à sentir le besoin, pour ainsi dire, de s'instruire et de faire des découvertes.

—JOHNSTON, *Experimental Agriculture*.

#### PRÉCEPTES UTILES ET RECETTES USUELLES.

*Préservation de la santé en hiver.*—Garantissez bien vos pieds de l'humidité, et votre tête du froid, lorsque vous êtes au lit ; évitez de faire des repas trop copieux, et buvez, mais modérément, des liqueurs chaudes et généreuses, mais non inflammatoires ; ne sortez pas sans avoir déjeuné ; fuyez l'air de la nuit comme vous fuiriez la peste, et tenez vos appartemens bien secs par un bon feu. En observant ce petit nombre de règles, si simples, vous pouvez vous promettre une santé beaucoup meilleure que celle que vous attendriez de l'usage des remèdes les plus vantés.

*Rhumes.*—Lorsqu'on s'appergoit qu'on est enrhumé, il faut se tenir chaudement, et éviter les transitions subites du chaud au froid et du froid au chaud. A moins de complication, le rhume cède bientôt par l'emploi simple d'une tisane prise chaude plusieurs fois dans la journée, et le soir en se couchant. Parmi celles qu'on peut employer, nous ne citerons que la direction de gruau, qui nous paraît offrir le plus d'avantages. Pour la préparer, on prend une bonne cuillerée de gruau d'avoine, et on la fait bouillir devant le feu dans une pinte et demie d'eau, jusqu'à réduction à une pinte. On sucre à volonté et on prend par tasse. On doit éviter de prendre des bains, même des bains de pieds, et en général tout ce qui pourrait gêner ou interrompre la transpiration. Lorsqu'on est à la campagne, on peut faire usage du lait

de vache ou de chèvre, pris tout chaud, à la dose d'un bol, le soir en se couchant, et le matin, une heure avant son lever.

**Sommeil.**—Les enfans doivent dormir autant qu'ils paraissent le désirer. À mesure qu'ils avancent en âge, il faut régler leur sommeil, de sorte qu'à dix ou douze ans, ils ne dorment pas plus que les adultes, sept ou huit heures.

Il faut contracter l'habitude de se lever de bonne heure. Rien de plus contraire à la santé que la coutume de ne se lever qu'à neuf ou dix heures. La nuit est le seul temps du sommeil ; mais pour le rendre salutaire, il faut prendre pendant le jour un exercice suffisant, souper légèrement, et se coucher l'esprit aussi gai et aussi tranquille qu'il est possible.

L'habitude de dormir après le repas, quand elle est forte, doit être respectée. D'ailleurs, les personnes qui ont les nerfs délicats, tels que les enfans, les femmes et les *gens de lettres*, se trouvent bien de faire la méridienne.

**Paille.**—La paille d'orge ne peut être utilisée que comme litière, à raison de sa rigidité et de son peu de longueur. La paille d'avoine, non javellée, est préférée pour la nourriture des bestiaux ; puis celle de froment, qui devient supérieure, lorsqu'elle n'a pas été battue. La paille de seigle est bien préférable à celle de froment pour les liens de toutes sortes, pour les paillassons et autres objets analoges, parce qu'elle est moins cassante et moins disposée à la pourriture ; pour les chapeaux, les chaises, etc., parce qu'elle est luisante.

Une paille récoltée dans une année pluvieuse, ou dans un terrain humide, est inférieure à celle qui est récoltée dans des circonstances contraires. Pour avoir de la belle paille de seigle et de froment, on bat les gerbes sans les délier.

La paille brisée est préférable pour la nourriture des bestiaux, à celle qui est entière ; mais celle qui est hachée n'exigeant qu'une mastication incomplète, doit être d'une digestion plus difficile.

La bonne paille se reconnaît à sa couleur jaune-claire, à son odeur suave et à sa saveur sucrée. Les céréales coupées avant leur complète maturité en fournissent de meilleur, parce que le principe sucré y est resté en plus grande quantité. On conserve la paille soit dans les greniers ou dans les granges, soit en meules ou à l'air libre. L'important est qu'elle ne soit pas atteinte par

les eaux des pluies, qui altèrent sa saveur et sa solidité.

**Fromage naturel à la crème.**—Prenez une chopine de bon lait que vous faites tiédir sur le feu ; mettez-y, en remuant le lait, gros comme un pois de bonne présure, que vous délayez avec du même lait. Faites prendre votre caillé sur les cendres chaudes, en le couvrant et en mettant aussi des cendres sur le couvercle. Quand le caillé est bien pris, vous le mettez dans un petit panier d'osier, garni d'une toile fine, et lorsqu'il est bien égoutté, vous le pressez dans le compotier et le servez avec de la bonne crème et du sucre fin.

**Procédé pour faire du fromage aux pommes de terre.**—On fait bouillir une quantité suffisante de pommes de terre (patates) ; après les avoir pelées et pétries jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte, on ajoute du caillé de lait doux non écrémé, en quantité égale à celle de la pomme de terre, quelquefois même en quantité moindre, car il suffit que le tout mêlé ensemble ait une certaine consistance. On assaisonne de sel et de poivre, et douze ou vingt heures après, on forme des petits frommages à la manière accoutumée. Ces frommages deviennent meilleurs à mesure qu'on les garde plus lontems.

**Filet de bœuf rôti.**—Laissez-le entier et le piquez de lard fin ; faites-le cuire à la broche, et le servez avec un jus clair ou une sauce piquante. Il ne doit pas rester au feu plus cinq quarts d'heure.

**Usage de la moelle de bœuf.**—Elle sert à faire des farces, des petits pâtés, des tourtes et crèmes à la moelle, à nourrir des cardons et autres légumes.

**Farce de pommes de terre (patates).**—Faites bien cuire les pommes de terre, ôtez-en l'eau et les écrasez en marmelade, ou en miettes si fines qu'on n'y apperçoive pas un seul morceau non écrasé, et mettez-y beurre, lait ou crème, avec sel, poivre et persil ou sarriette.

**Croquettes de pommes.**—Faites de la pâte feuilletée ; étendez vos croquettes bien minces et les découpez en petits cercles ; sur une moitié de ces cercles mettez un petit tas de marmelade de pommes ; repliez l'autre moitié par-dessus, et pressez les bords de la pâte avec les doigts ; faites frire ces croquettes, couvrez-les de sucre pulvérisé et servez.

**POUVOIR DE LA MUSIQUE.**—Étant un jour à la campagne, dit Vigneuil Maryille, maître de musique, je voulus voir s'il est vrai, comme on le dit, que les bêtes prennent plaisir à la musique. Tandis que mon compagnon jouait sur un instrument, je considérai attentivement un chat, un chien, un cheval, un âne, une biche, des vaches, des petits oiseaux, un coq et des poules, qui étaient dans une basse-cour au-dessous de la fenêtre où nous étions. Le chat ne fit aucune attention à la musique, et à en juger par son air, il aurait préféré une souris à toutes les symphonies du monde : il s'étendit au soleil et s'endormit. Le cheval s'arrêta tout court devant la fenêtre, et tout en mangeant de l'herbe, il levait de temps en temps la tête. Le chien s'assit à la façon du singe, fixa ses yeux sur le musicien, et demeura longtems dans la même posture avec l'air et l'attitude d'un connaisseur. L'âne ne fit aucune attention à nous, mâchant tranquillement ses chardons. La biche dressa ses oreilles et parut très attentive. Les vaches jetèrent sur nous un coup-d'œil et s'éloignèrent. Les petits oiseaux qu'il y avait dans une cage et sur des arbres, se mirent aussitôt à chanter à l'envi les uns des autres. Quant au coq, il ne pensait qu'à ses poules, et les poules ne s'occupaient qu'à gratter sur le fumier.

**L'ENFANT DANS LE BATEAU.**

TABLE.

Un jeune enfant, dans un bateau,  
 Pour la première fois remonait la rivière;  
 Rapidement porté sur le courant de l'eau.  
 Ah! cria-t-il à son père,  
 Le tirant par l'habit, le château qui s'en va!...  
 Cette maison qui marche! oh! je vois fuir  
 l'église!...  
 Ah! monsieur le curé!... quoi, vous demeurez  
 là!...  
 Courez donc. Le curé sourit de la méprise;  
 Mais pour l'honneur de la prétrise,  
 Il se croit obligé d'expliquer à l'enfant  
 L'effet qui le surprend.  
 Il cherche en son cerveau ses cahiers de physique;  
 Parle toujours en attendant,  
 Et brouille tant qu'il peut les règles de l'optique.  
 Par bonheur un vieillard, le doyen du canton,  
 Ennuyé d'écouter, plus encor de se taire,  
 Soudève un peu son dos, et frappant du bâton,  
 Branlant cinq ou six fois sa tête octogénaire,  
 Montre qu'il va parler, parle enfin tout de bon.

Quoi, vous riez, dit-il, aux gens de son village,  
 Quand ce marmot croit voir remonter le rivage;  
 Examinons un peu, sommes-nous moins niais?  
 Tenez, lorsqu'oubliant nos pénibles travaux,  
 Nous chosmons le dimanche ou bien les bonnes  
 fêtes,  
 Qu'une pinte de vin a réjoui nos têtes,  
 Chacun rit, fait un conte ou dit quelques chan-  
 sons;  
 Dans ces instants trop courts où le plaisir en-  
 traine,  
 Sommes-nous pas l'enfant emporté sur la Seine?  
 Si l'heure sonne, alors nous nous disons,  
 Ah! comme le temps passe! et c'est nous qui  
 passons.

**LA FEMME DOCTEUR.**—Le docteur (nous serions tenté de dire la *doctrice*, du latin *doctrix*) Charlotte Siebold, la célèbre accoucheuse, qui a accouché la duchesse de Kent (mère de la Reine d'Angleterre), était fille du Dr. Von Siebold, médecin considéré à Darmstadt, et de madame Von Siebold, femme dont les connaissances dans l'art obstétrique ont étendu la renommée dans toutes les parties de l'Allemagne. Mademoiselle Von Siebold, après avoir fait des progrès dans la même carrière, sous les auspices de son père et de sa mère, se détermina à ajouter à son savoir et à son expérience les avantages d'une éducation académique. Quelque singulière que la chose puisse paraître dans ce pays comme dans tout autre, cette demoiselle assista aux divers cours de leçons de médecine, à Göttingue, et lorsqu'elle eut achevé ses études, elle prit le degré de docteur en médecine, avec les formalités ordinaires.

**GALANTERIE INDIENNE.**—Dans le cours d'un voyage que j'ai fait cet été dans les États de l'Ouest (disait, il y a environ 30 ans, un monsieur Américain,) je me trouvais sur le bateau à vapeur *Walk in the Water*, comme il revenait de Makinac : on y parla du discours de Mackaouitta, et un monsieur Anglais, passager avec moi, m'en donna une copie, avec les renseignements suivants : Ce monsieur rencontra pour la première fois Mackaouitta, avec 5 ou 600 de ses compatriotes, au haut de la rivière des Ontaouais. Il le remarqua alors d'une manière particulière comme étant l'homme le mieux fait et le mieux proportionné qu'il eût jamais vu. Il était au-dessus de la taille moyenne, et très jeune, n'ayant guère plus de 20 ans : sa taille et ses traits étaient grecs. Il était

propre dans son habillement, et il y avait dans tous ses mouvemens une grâce et une dignité qui ne sauraient se décrire.

Le lendemain de l'arrivée du bateau à Makinac, Mackaouitta y arriva avec ses gens. Il attira aussitôt l'attention des passagers, et une dame d'une humeur gaie tira un anneau de son doigt, et le mit au doigt de l'Indien. Mackaouitta ne savait que penser de cette action, jusqu'à ce qu'un monsieur d'entre les passagers lui eut dit que l'anneau était un gage d'affection. Alors, prenant une attitude gracieuse, il adressa à la dame le discours suivant :

“ Vous m'avez fait le plus beau des dons, cet anneau, emblème de l'amour, de l'amour qui dure aussi longtems que le grand Esprit. Mon cœur est touché, il est à vous pour jamais.

“ Je conserverai cet anneau tant que je vivrai ; je le porterai avec moi au-delà des grandes eaux, dans la terre des bons esprits.

“ Je suis heureux de me trouver avec vous sur ce merveilleux canot, mû par le grand Esprit, et conduit par le gros poisson du grand abîme. Je désire être avec vous jusqu'à ce que je m'en aille où mes ancêtres s'en sont allés.

“ Reprenez l'anneau, et donnez-moi ce que je prise davantage, vous-même.”

#### EXTRAIT DU JOURNAL D'UN COLLECTEUR DE SOUSCRIPTIONS.

L'an 50 de mon Collectorat.  
“ VOUS REVIENDREZ.”

“ Lecteur bienévolé du contenu de ce volume, sache que pendant l'espace de 50 ans, j'ai été Collecteur d'argent dû aux Editeurs et Propriétaires de diverses Gazettes, dans ces États-Unis, et que durant tout le temps de mon Collectorat, j'ai tenu un compte exact du nombre de fois que j'ai été prié, même *obligé*, par différens particuliers, de *revenir*, avec les frais qui en ont résulté, savoir :

Pendant les 50 ans.....	6,000 fois.
Frais du revenir.....	2,000 piastres.
Morts ou Insolubles avant que j'ai pu “ revenir”...	1,500 souscripts.
Montant de la perte des Editeurs et propriétaires	9,500 piastres.
	(Signé) T. H.

MAXIMES.—Une des idées qui peuvent consoler le pauvre dans ses privations, c'est que plus on est riche, plus on a de besoins. Il était bien sage, et sans doute bien heureux, celui qui, après avoir vu les beaux

appartemens d'un riche et les meubles précieux dont ils étaient décorés, s'écria : “ Que de choses dont je puis me passer !”

Il faut honorer les gens de lettres, si l'on veut en avoir d'estimables.

Rédacteur du “ Journal d'Agriculture, et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada,” WILLIAM EVANS, Ecr., Secrétaire de la Société, à qui toutes communications concernant la Rédaction du Journal doivent être adressées, *affranchies*.

Des séries complètes du Journal d'Agriculture, en Anglais et en Français, à vendre au Bureau du Secrétaire, à des prix raisonnables.

Aussi, des exemplaires, demi-reliés, du Traité d'Agriculture d'Evans, avec le volume supplémentaire, dans les deux langues.

## MACHINES A BATTRE,

NOUVELLEMENT AMELIOREES, DE PARADIS.

LE Soussigné, connu depuis longtems comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNEE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMELIORATIONS AMERICAINES, mais avec quelques autres perfectionnemens importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service ; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, *bien supérieures* à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à

JOSEPH PARADIS,

Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie du Dow, du côté du Nord.

Montréal, 7 Juin, 1849.

## MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES

OU

### L'EXTIRPATEUR ST-ONGE PATENTÉ.

LE Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera ponctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

L'on peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George INGAR, rue St. Paul ; à Québec, chez M. T. ATKINS, *Weighing-House*, quai d'Orléans ; Village de St. Lin, au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

N. ST-ONGE.

Montréal, Juin, 1850.

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU BAS-CANADA.**

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Le Secrétaire de la Société, William Evans, Ecr., se tiendra tous les jours, de Dix à Une cure.

**HECTOR L. LANGEVIN,**

AVOCAT,

SE charge aussi d'Agences pour rentes et achats de terre, réclimations et demandes auprès du gouvernement, etc. Bureau: Coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse, au-dessous de l'établissement de *La Minerve*, Montréal.  
Montréal, janvier, 1851.

**A VIS.**—M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

4,000 lbs.	Trèfle Rouge	d'Angleterre
4,000 lbs.	do	do Hollande
1,000 lbs.	do	do France
800 lbs.	do	Blanc de Hollande
200 lbs.	do	de Lucerne
800 lbs.	<i>Mangel Wurtele</i>	
200 lbs.	Carotte Blanche	de Belgique
1,000 lbs.	Navet de Suède,	Pourpro améliorée
500 lbs.	do	do Jaune de Bulloch
500 lbs.	do	do d'Aberdeen
500 lbs.	do	do Blanc Globe
100 lbs.	do	do Six semaines ou
200 lbs.	Carotte d'Attingham.	[Stubble.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fens de Graines de Fermier, dont il peut disposer —les modèles consistent en un quart de chaque avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanteur par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Sousigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Ecosse, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires

**COMPAGNIE  
PROVINCIALE D'ASSURANCE  
Mutuelle et Générale.**

BUREAU, CHURCH STREET, TORONTO.

ELLE assure dans sa BRANCHE MUTUELLE, tous les Bâtimens de Ferme, et détachés, en excluant tous risques extraordinaires.

La BLANCHE PROPRIÉTAIRE comprend l'Assurance Générale contre le Feu, ainsi que l'Assurance sur les Marchandises internes et externes, et l'Assurance sur la Vie.

DIRECTEURS :

A. M. CLARK, *Président.*

J. S. HOWARD, V. P.	JOHN G. BOWES,
W. L. FERRIS,	J. LUKIN ROBINSON,
WM. ATKINSON,	J. C. MORRISON,
WM. GOODERMAN,	CHARLES BERCZY,
J. J. HAYS, M. D.	J. G. WORTS.

*Conseil*—JOHN DUGGAN.

*Banque*—La Banque Commerciale, D. M.

E. G. O'BRIEN, *Secrétaire.*

WM. EVANS, fils, Agent pour Montréal, recevra les demandes pour Assurance faites par écrit, à lui adressées, à sa résidence, à la Côte St. Paul, ou laissées pour lui au Magasin de Ferronnerie de M. J. Henry Evans, rue St. Paul, Montréal.  
Montréal, Janvier, 1851.

**VERRERIE CANADIENNE.**

PRES DU DEBARCADERE DE SNEYDEN,

VAUDREUIL,

*Etablie et conduite par MM. Boden & LeBert.*

LES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENETRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres. Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances. Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur: Bouteilles et fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casserolles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et seront vendus à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser aux Propriétaires, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, Rue Notre-Dame, Montréal.

## AVIS.

**M**ESSIEURS les AGENS pour le JOURNAL D'AGRICULTURE sont priés de faire tenir au Soussigné des LISTES CORRECTES des SOUSCRIPTEURS de leurs localités respectives.

Les Maîtres de Poste obligeront le Soussigné en lui renvoyant tous les exemplaires du Journal d'Agriculture qui ne sont pas pris par les personnes auxquelles ils sont adressés, avec le nom de la personne qui refuse, et la marque du Bureau de Poste.

Tous les abonnés qui discontinuent voudront bien renvoyer l'exemplaire qui leur a été envoyé, au Soussigné, en se nommant et marquant la date du renvoi.

R. W. LAY,

No. 193, Rue Notre-Dame, Montréal.  
1er Février, 1851.

## INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

**N**OUS, les Soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'Instruments d'Agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons vu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleverseur du sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charrettes pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un *premium* de £10 à la société des Highlanders Ecosais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'Agriculture soit avancée. Les charrues Ecosaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

M. J. HAYS, Présid. de la Société d'Agriculture.

P. P. LACHAPPELLE, Sault au Récollet.

Wm. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.

JAMES SOMMERVILLE, Lachine.

EDWARD QUIN, Longue-Pointe.

T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.

HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.

P. T. MASSON, Vaudreuil.

JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.

GEORGE CROSS, Durham.

P. E. LECLERC, St. Hyacinthe.

MATTHEW DAVIDSON, Québec.

JAMES YOUNG, Ormstown.

## BARATTE AERIFORME OU ATMOSPHERIQUE,

Assurée par Lettres-Patentes Royales à  
WALTER HOLT WELLS.

CETTE Baratte est depuis assez de temps devant le public pour qu'il ait pu en constater l'utilité pratique, et nous croyons sincèrement que quant à l'aise et à l'expédition, elle surpasse toute autre invention de la sorte.

Les témoignages les plus flatteurs ont été

offerts volontairement aux soussignés, relativement à la Baratte fabriquée par eux.

Nous étant assuré le droit exclusif de fabriquer et de vendre la Baratte Aériforme dans la Province du Canada, nous sommes maintenant prêts à céder des droits sectionnaires, aux conditions les plus raisonnables. Les personnes qui voudraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant aux soussignés, ou à J. R. ARMSTRONG, Jr., à la Fonderie de la Cité.

WELLS, MATHEWS ET CIE.

Toronto, 1er Décembre, 1848.

LE  
JOURNAL D'AGRICULTURE  
ET  
TRANSACTIONS  
DE LA

Société d'Agriculture

DU  
BAS-CANADA,

(EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.)

Sera publié dorénavant par le soussigné, à qui toutes

COMMUNICATIONS

RELATIVES AUX

Souscriptions, Annonces et Affaires,

SE RATTACHANT AUX

Volumes du Journal publiés ou à publier,  
doivent être adressés.

La valeur et l'intérêt de l'ouvrage seront augmentés par des Dessins ou Diagrammes des Instruments Aratoires les plus estimés, Plans des Bâtimens de Ferme à la moderne, descriptions des meilleures variétés de Fruits, Illustrations d'Animaux Domestiques, etc.

Les Agens et Souscripteurs sont requis de remettre sans délai, à l'Éditeur soussigné, le montant dû à la Société.

Le Journal contient 32 pages grand in-8vo., et est publié mensuellement, au prix modique d'une piastre par année. Toute personne qui obtiendra de nouveaux Abonnés, recevra Six Exemplaires du Journal, pendant une année, pour la remise de 5 piastres, ou Dix Exemplaires pour 8 piastres.

Le soussigné publie aussi le SNOW DROP, (ou Magasin des Enfants,) à une piastre par année. La même commission sera accordée à ceux qui procureront des Souscripteurs pour ce Journal.

Le soussigné est aussi Agent pour toutes les Publications et Ré-impressions Américaines, embrassant les départemens les plus élevés de la Littérature, de la Science et de l'Art, qu'il délivre dans les principales villes du Bas-Canada, aux prix de New-York. Il aurait besoin d'Agens responsables pour obtenir des abonnés pour le SNOW DROP, le JOURNAL D'AGRICULTURE et autres ouvrages, et leur allouera une commission libérale.

ROBERT W. LAY,

103, Rue Notre-Dame, Montréal.

Janvier, 1851.

MONTREAL.—Imprimé par JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD, TRADUCTEUR.